



**PLAN DE GESTION 2018-2027 DE LA
RESERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ILE
DU GRAND-CONNÉTABLE**

Tome 2 : Stratégie de gestion

Réserve naturelle de l'Île du Grand-Connétable

Association GEPOG

431 route d'Attila Cabassou, 97354 Rémire-Montjoly

05.94.39.00.45

connetable@gepog.org

<http://www.reserve-connetable.com/>

Financeur : DEAL Guyane

Rédaction :

Kévin Pineau (Conservateur)

Amandine Bordin (Chargée de mission milieu marin)

Jérémie Tribot (Garde-technicien)

Quentin d'Orchymont (Garde-technicien)

Citation : Pineau K., Bordin A., d'Orchymont Q. et Tribot J. 2018. Plan de gestion 2018-2027

de la Réserve Naturelle Nationale de l'Île du Grand-Connétable. Tome 2, Stratégie de gestion.

51 p.

Photo de couverture : Photo aérienne de l'Île du Grand-Connétable (Crédit : J3Mer).



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	III
LISTE DES FIGURES	V
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES ACRONYMES	VII
NOTE METHODOLOGIQUE.....	1
I. RESPONSABILITES DE LA RESERVE NATURELLE.....	2
I.1 ELEMENTS DE METHODOLOGIE	2
I.2. ENJEUX DE CONSERVATION : DE QUOI LA RESERVE EST RESPONSABLE ?	3
I.2.1 Oiseaux	4
I.2.2 Autres espèces terrestres : flore, reptiles, mammifères terrestres et arthropodes.....	14
I.2.3 Habitats terrestres.....	14
I.2.4 Mammifères marins	15
I.2.5 Tortues marines.....	17
I.2.6 Benthos	18
I.2.7 Poissons marins.....	19
I.2.8 Habitats marins.....	24
I.2.9 Géodiversité et patrimoine historique	27
II. ENJEUX DE LA RESERVE NATURELLE	29
II.I. OISEAUX MARINS.....	29
II.1.1 Description de l'enjeu « Oiseaux marins »	29
II.1.2 Facteurs d'influence de l'enjeu « Oiseaux marins ».....	30
II.1.3 Zone fonctionnelle de l'enjeu « Oiseaux marins »	32
II.1.4 Tableau de bord de l'enjeu « Oiseaux marins »	34
II.1.5 Planification prévisionnelle du tableau de bord de l'enjeu « Oiseaux marins ».....	35
II.2. HABITATS MARINS ROCHEUX	36
II.2.1 Description de l'enjeu « Habitats marins rocheux »	36
II.2.2 Facteurs d'influence de l'enjeu « Habitats marins rocheux ».....	36
II.2.3 Zone fonctionnelle de l'enjeu « Habitats marins rocheux »	37
II.2.4 Tableau de bord de l'enjeu « Habitats marins rocheux »	39
II.2.5 Planification prévisionnelle du tableau de bord de l'enjeu « Habitats marins rocheux ».....	40
II.3. HABITAT PELAGIQUE SUR FOND MEUBLE	41
II.3.1 Description de l'enjeu « Habitat pélagique sur fond meuble »	41
II.3.2 Facteurs d'influence de l'enjeu « Habitat pélagique sur fond meuble ».....	41

II.3.3 Zone fonctionnelle de l'enjeu « Habitat pélagique sur fond meuble »	43
II.3.4 Tableau de bord de l'enjeu « Habitat pélagique sur fond meuble ».....	44
II.3.5 Planification prévisionnelle du tableau de bord de l'enjeu « Habitat pélagique sur fond meuble »	45
III. FACTEURS CLES DE REUSSITE DE LA RESERVE NATURELLE.....	46
III.1. PROTECTION ET VALORISATION DU MILIEU MARIN EN GUYANE.....	46
III.1.1 Tableau de bord du facteur clé de réussite « Protection et valorisation du milieu marin en Guyane».....	47
III.1.2 Planification du facteur clé de réussite « Protection et valorisation du milieu marin en Guyane».....	47
III.2. BON FONCTIONNEMENT DE LA RESERVE NATURELLE.....	49
III.2.1. Moyens humains	49
III.2.2. Moyens matériels	50
III.2.3 Tableau de bord du facteur clé de réussite « Bon fonctionnement de la réserve naturelle»	52
III.2.4 Planification du facteur clé de réussite « Bon fonctionnement de la réserve naturelle».....	52

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : PROCESSUS ET STRUCTURE DU PLAN DE GESTION D'ESPACES NATURELS PROTEGES (AFB, 2016)	1
FIGURE 2 : PLACE DE L'EVALUATION ET DES INDICATEURS DANS LE CYCLE DE GESTION (AFB, 2016)	2
FIGURE 3 : LOCALISATION DES SITES DE REPRODUCTION D'OISEAUX MARINS EN GUYANE (RN DE L'ILE DU GRAND-CONNÉTABLE ET BATTURES DE MALMANOURY).....	6
FIGURE 4 : AUTRES SITES DE REPRODUCTION SITUÉS AU BRESIL ET TOBAGO	6
FIGURE 5 : FREGATE SUPERBE EN VOL A LA RESERVE (CREDIT : RNNC/K.PINEAU)	7
FIGURE 6 : EFFECTIFS DE FREGATES SUPERBES SUR LA FAÇADE ATLANTIQUE.....	7
FIGURE 7 : MOUETTE ATRICILLE DANS LA RESERVE (CREDIT : RNNC/K.PINEAU).....	8
FIGURE 8 : STERNES ROYALES DANS LA RESERVE (CREDIT : RNNC/J-L.ROUSTAN).....	9
FIGURE 9 : EFFECTIFS DE STERNES ROYALES DANS LA REGION DES CARAÏBES.....	9
FIGURE 10 : STERNE DE CAYENNE AVEC SON POUSSIN DANS LA RESERVE (CREDIT : RNNC/K.PINEAU).....	10
FIGURE 11 : EFFECTIFS DE STERNES DE CAYENNE DANS LES COLONIES D'AMERIQUE DU SUD ET DE LA REGION DES CARAÏBES	11
FIGURE 12 : STERNE FULIGINEUSE DANS LA RESERVE (CREDIT : RNNC/K.PINEAU).....	11
FIGURE 13 : EFFECTIFS DE STERNES FULIGINEUSES DANS LES COLONIES D'AMERIQUE DU SUD ET DE LA REGION DES CARAÏBES	12
FIGURE 14 : NODDI BRUN DANS LA RESERVE (CREDIT : RNNC/K.PINEAU).....	13
FIGURE 15 : EFFECTIFS DE NODDIS BRUNS DANS LES COLONIES D'AMERIQUE DU SUD ET DE LA REGION DES CARAÏBES	13
FIGURE 16 : FORMATION DENSE DE SPERMACOAE VERTICILLATA.....	14
FIGURE 17 : DAUPHIN DE GUYANE OBSERVE EN GUYANE (CREDIT : RNNC/A.BORDIN)	15
FIGURE 18 : AIRE DE REPARTITION	15
FIGURE 19 : TORTUE MARINE OBSERVEE DANS LES EAUX DE LA RESERVE (CREDIT : RNNC/A/BORDIN)	17
FIGURE 20 : VIE BENTHIQUE DANS UNE VASQUE DE L'ILE DU PETIT-CONNÉTABLE (CREDIT : RNNC/K.PINEAU)	18
FIGURE 21 : MEROU GEANT OBSERVE DANS LES EAUX DE LA FLORIDE (CREDIT : L.BUEN)	20
FIGURE 22 : AIRE DE REPARTITION DU MEROU GEANT AANT LE DECLIN DES STOCKS	21
FIGURE 23 : REQUIN TIGRE OBSERVE AUX BATTURES DU CONNETABLE (CREDIT : P.VAUDE)	22
FIGURE 24 : TARPONS DE L'ATLANTIQUE OBSERVES AUX BATTURES DU CONNETABLE (CREDIT : RNNC/K.PINEAU)	23
FIGURE 25 : ILE DU PETIT-CONNÉTABLE (CREDIT : RNNC)	24
FIGURE 26 : ZONES ROCHEUSES DE GUYANE (CREDIT : AAMP)	25
FIGURE 27 : ZONES ROCHEUSES DE L'EST GUYANAIS	25
FIGURE 28 : VESTIGES DE L'EXPLOITATION DE L'ILE DU GRAND-CONNÉTABLE (CREDIT : RNNC)	27
FIGURE 29 : PRELEVEMENTS SUR UNE JEUNE FREGATE SUPERBE INFECTEE PAR L'HERPES-VIRUS (CREDIT : RNNC/N.DEFAUX)	32
FIGURE 30 : ZONES D'ALIMENTATION DES OISEAUX MARINS NICHEURS IDENTIFIÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME SEA (SOURCES : RNNC)	33
FIGURE 31 : UNE PARTIE DES POISSONS ET TORTUES CAPTURES ACCIDENTELLEMENT DANS UN FILET DERIVANT ET ABANDONNE DANS LA RESERVE (CREDIT : RNNC).....	37
FIGURE 32 : TAPOUILLE BRESILIENNE EN TRAIN DE PECHER DANS LA RESERVE (CREDIT : RNNC)	42

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : EVALUATION DE LA PATRIMONIALITE DES ESPECES DE L'AVIFAUNE PRESENTES DANS LA RESERVE	5
TABLEAU 2 : EVALUATION DE LA PATRIMONIALITE DES ESPECES DE POISSONS MARINS PRESENTES OU POTENTIELLEMENT PRESENTES DANS LA RESERVE.....	19
TABLEAU 3 : TABLEAU DE BORD DE L'ENJEU "OISEAUX MARINS"	34
TABLEAU 4 : PLANIFICATION PREVISIONNELLE DU TABLEAU DE BORD DE L'ENJEU "OISEAUX MARINS"	35
TABLEAU 5 : TABLEAU DE BORD DE L'ENJEU "HABITATS MARINS ROCHEUX"	39
TABLEAU 6 : PLANIFICATION PREVISIONNELLE DU TABLEAU DE BORD DE L'ENJEU "HABITATS MARINS ROCHEUX"	40
TABLEAU 7 : TABLEAU DE BORD DE L'ENJEU "HABITAT PELAGIQUE SUR FOND MEUBLE"	44
TABLEAU 8 : PLANIFICATION PREVISIONNELLE DU TABLEAU DE BORD DE L'ENJEU "HABITAT PELAGIQUE SUR FOND MEUBLE »	45
TABLEAU 9 : TABLEAU DE BORD DU FACTEUR CLE DE REUSSITE "PROTECTION ET VALORISATION DU MILIEU MARIN EN GUYANE".....	47
TABLEAU 10 : PLANIFICATION PREVISIONNELLE DU FACTEUR CLE DE REUSSITE "PROTECTION ET VALORISATION DU MILIEU MARIN EN GUYANE"	48
TABLEAU 11 : TABLEAU DE BORD DU FACTEUR CLE DE REUSSITE "BON FONCTIONNEMENT DE LA RESERVE NATURELLE"52	
TABLEAU 12 : PLANIFICATION PREVISIONNELLE DU FACTEUR CLE DE REUSSITE "BON FONCTIONNEMENT DE LA RESERVE NATURELLE"	2



LISTE DES ACRONYMES

AAMP	Agence des Aires Marines Protégées
AFB	Agence Française pour la Biodiversité
E	Enjeux de conservation
ETP	Equivalent Temps Plein
FCR	Facteur clé de réussite
GEPOG	Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane
INPN	Inventaire National du Patrimoine Naturel
INN	Illicite, Non déclarée et Non réglementée
MNHN	Muséum national d'Histoire naturelle
OLT	Objectif à long terme
OO	Objectif opérationnel
RNF	Réserves Naturelles de France
SEA	Sternes En Alimentation
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

NOTE METHODOLOGIQUE

Le plan de gestion est le document-cadre des activités de la réserve naturelle. Il s'agit d'un outil de développement et de programmation à la fois stratégique et opérationnel. Il est élaboré par le gestionnaire de manière structurée, logique et partagée avec les acteurs du site. Le cadre méthodologique s'appuie sur la nouvelle version du Guide d'élaboration de plan de gestion d'espaces naturels protégés élaboré par l'Agence Française pour la Biodiversité, associant les Ateliers Techniques des Espaces Naturels et Réserves Naturelles de France (Figure 1).

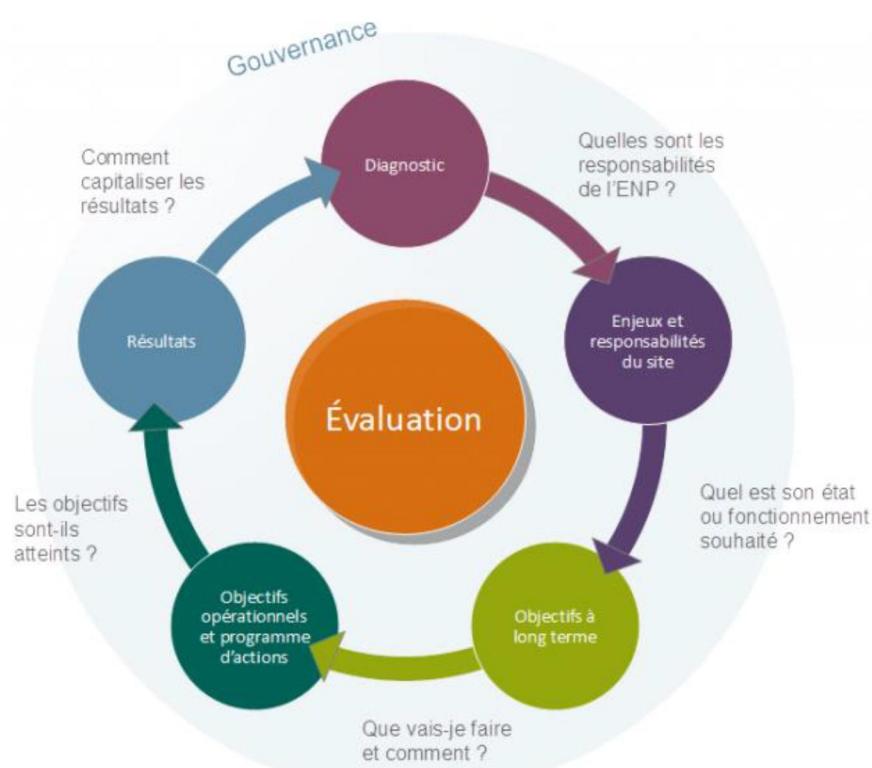


Figure 1 : Processus et structure du plan de gestion d'espaces naturels protégés (AFB, 2016)

L'élaboration du plan de gestion est basée sur un diagnostic précis de la réserve. Elle suit une démarche structurée dont les réflexions conduisent, pas à pas, à la formalisation de la feuille de route du gestionnaire (Figure 2). Le tableau de bord constitue la pièce maîtresse du plan de gestion. Il s'agit de l'arborescence logique et hiérarchique du plan de gestion qui identifie les objectifs à atteindre, à court ou long terme, pour chaque enjeu défini. De cette stratégie de gestion découle un programme d'actions définissant les opérations et moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. L'évaluation est placée au cœur de ce dispositif afin de mesurer l'état de conservation du patrimoine naturel et de rendre compte de l'état d'avancement du plan de gestion.



Figure 1 : L'évaluation et les indicateurs dans le cycle de gestion

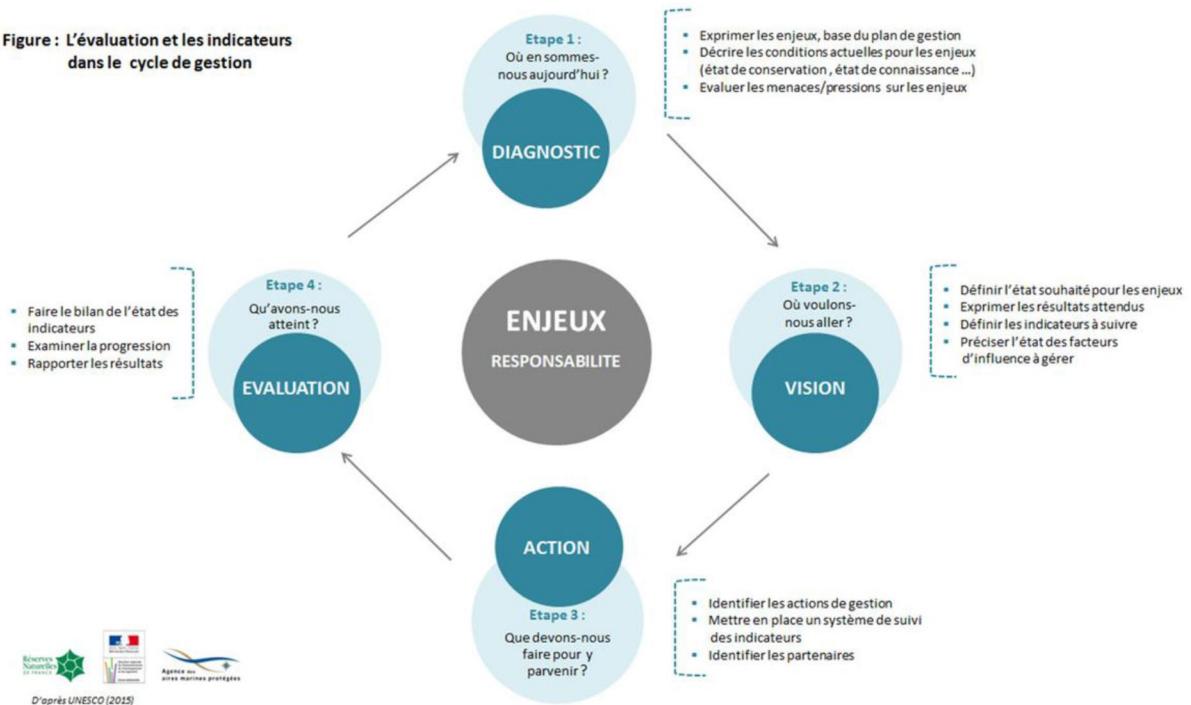
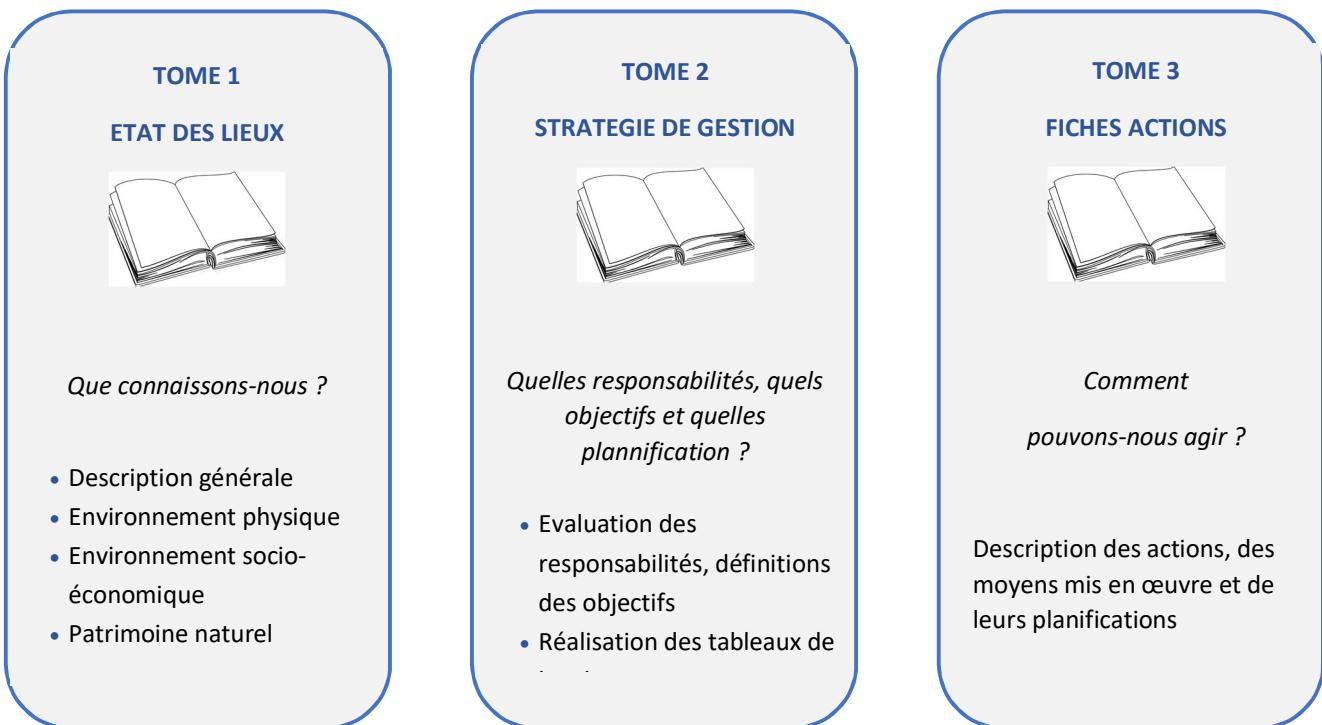


Figure 2 : Place de l'évaluation et des indicateurs dans le cycle de gestion (AFB, 2016)

Le renouvellement du présent plan de gestion de la réserve naturelle de l'Île du Grand-Connétable comprend une extension de sa durée, passant de 5 à 10 ans, tout en conservant une évaluation à 5 ans. Il comprend un travail d'actualisation du diagnostic et de modernisation de l'arborescence en intégrant la démarche « tableaux de bord » :

- Les enjeux de gestion ont été redéfinis au regard des responsabilités de conservation de la réserve basées sur la liste et les statuts à jour des habitats et espèces recensés ;
- Les objectifs à long terme ont été redéfinis, décrits précisément et associés à des indicateurs d'état permettant leur évaluation ;
- Les objectifs opérationnels et les opérations ont été redéfinis ou actualisés tout en poursuivant leur évaluation en continu. Ils sont associés à des indicateurs de pression et de réponse.

Le plan de gestion s'articule autour de 3 tomes :



L'expérience du gestionnaire, les évaluations des précédents plans de gestion et la consultation des partenaires scientifiques et techniques ont permis d'aboutir à un document adapté et évolutif : **le plan de gestion 2018-2027 de la Réserve naturelle nationale de l'Île du Grand-Connétable.**

TOME 2

STRATEGIE DE GESTION

DE LA RESERVE NATURELLE



I. RESPONSABILITES DE LA RESERVE NATURELLE

I.1 Eléments de méthodologie

La méthodologie des plans de gestion des espaces protégés a été mise à jour début 2018 par Réserves Naturelles de France (RNF). Sa mise en œuvre devrait permettre de mieux planifier les actions, et d'être au plus juste des réalités de gestion. La démarche se présente sous forme de « tableaux de bord » et de « tableaux opérationnels », à l'instar de ceux proposés par l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP). Cette nouvelle méthodologie permettra de mieux suivre les opérations, en évaluant leur réalisation, mais aussi leur efficacité grâce à des dispositifs de suivi et des indicateurs.

De quoi la réserve est responsable ?

La logique de construction du plan de gestion se base sur une entrée «enjeux de conservation du patrimoine naturel (E.)» et des «facteurs clefs de réussite (FCR.)» :

- Les **enjeux de conservation** s'établissent par rapport à la responsabilité que la réserve a dans la préservation de ces enjeux. Pour la définir, on s'appuie sur la valeur du patrimoine naturel, sur sa représentativité dans la réserve ainsi que sur le rôle fonctionnel que présente la réserve pour ce patrimoine
- Les **facteurs clés de réussite** sont des facteurs transversaux à tous les enjeux de conservation. Ils sont liés souvent aux contextes socio-économiques et culturels des territoires, ainsi qu'aux modes de fonctionnement administratif des gestionnaires et des relations avec les partenaires. Ce sont les conditions matérielles et immatérielles indispensables au long terme pour que les gestionnaires puissent remplir leur mission de conservation du patrimoine naturel.

Où devons-nous aller ?

Une fois les enjeux de conservation définis, leur **état de conservation** actuel est évalué pour ensuite proposer des **objectifs à long terme** (OLT) afin d'atteindre l'état souhaité dans un idéal, dans une échelle de temps qui dépasse les 5 ans du plan de gestion. Des suivis scientifiques sont mis en place pour chaque enjeu afin d'évaluer la progression de son état de conservation. Pour cela des indicateurs métriques sont définis et renseignés annuellement. Cette première étape constitue le **tableau de bord**.

Que devons-nous faire ?

Les enjeux sont souvent soumis à des **pressions** qu'il s'agit d'identifier. On propose ensuite des **objectifs opérationnels** (OO) afin de réduire les menaces ou leur effet. Pour cela, des actions concrètes sont mises en place à l'échelle des 10 ans. Cette seconde étape constitue le **tableau d'actions**.

I.2. Enjeux de conservation : de quoi la réserve est responsable ?

De manière générale, les missions des réserves naturelles, justifiant leur création, sont définies par la loi de 1976, reprise dans le code de l'environnement (Art. L.332-1) :

- La préservation d'espèces animales ou végétales et d'habitats en voie de disparition sur tout ou partie du territoire national ou présentant des qualités remarquables ;
- La reconstitution de populations animales ou végétales ou de leurs habitats ;
- La conservation des jardins botaniques et arboretums constituant des réserves d'espèces végétales en voie de disparition, rares ou remarquables ;
- La préservation de biotopes et de formations géologiques, géomorphologiques ou spéléologiques remarquables ;
- La préservation ou la constitution d'étapes sur les grandes voies de migration de la faune sauvage ;
- Les études scientifiques ou techniques indispensables au développement des connaissances humaines ;
- La préservation des sites présentant un intérêt particulier pour l'étude de l'évolution de la vie et des premières activités humaines.

Ces missions correspondent à des objectifs généraux qu'il convient d'adapter aux habitats et aux espèces de la Réserve Naturelle de l'Île du Grand-Connétable. Cela implique également que les objectifs complémentaires, de nature pédagogique par exemple, ne sont possibles que dans la mesure où ils ne contrarient pas les objectifs premiers de conservation et si possible qu'ils les favorisent.

Historiquement, la Réserve Naturelle de l'Île du Grand-Connétable a été justifiée et créée essentiellement sur la base de l'enjeu que représentent les oiseaux marins nicheurs.

Le périmètre marin de la réserve fut peu justifié au moment de la création faute de connaissances suffisantes sur ce milieu. Progressivement, les plans de gestion 2008-2012 et 2013-2017 ont identifié le milieu marin comme un enjeu et une responsabilité de la réserve au même titre que les oiseaux marins.

Même si les connaissances sur le milieu marin de la réserve sont encore insuffisantes, il est désormais possible d'évaluer les enjeux de conservation marins et terrestres de la réserve dans leur globalité.

L'évaluation des responsabilités de la réserve peut reposer sur 3 critères :

- La valeur du patrimoine naturel de la réserve naturelle ;
- La représentativité de la réserve pour ce patrimoine ;
- Les fonctions écologiques de la réserve naturelle pour ce patrimoine.

Nous proposons les définitions suivantes pour ces critères :

La **valeur patrimoniale** des espèces ou des habitats est un concept complexe qui peut prendre en compte de nombreux critères tels que la rareté, la protection réglementaire, les menaces ou encore l'intérêt scientifique.

Le statut d'espèces ou d'habitats patrimoniaux n'est pas un statut légal. Il permet d'identifier les espèces que les scientifiques estiment importantes d'un point de vue patrimonial, que ce soient pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles. L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) du Museum national d'Histoire naturelle (MnHn) propose la définition suivante : « Notion subjective qui attribue une valeur d'existence forte aux espèces qui sont plus rares que les autres et qui sont bien connues. Par exemple, cette catégorie informelle (non fondée écologiquement) regrouperait les espèces prises en compte au travers de l'inventaire ZNIEFF (déterminantes), les espèces Natura 2000, mais aussi beaucoup d'espèces menacées... ».

Pour ce plan de gestion, nous évaluerons les espèces par le biais de différents outils : liste rouge mondiale, liste rouge régionale, statut de protection. Pour certains taxons peu évalués dans ces démarches, nous les évalueront à « dire d'expert ».

La **représentativité de la réserve** par rapport à une espèce ou un habitat traduit trois possibilités :

- Proportion de la population de l'espèce (nombre d'individus) de la réserve par rapport à la population de l'espèce en Guyane ;
- Proportion de l'aire de répartition de l'espèce en réserve par rapport à l'aire de répartition de l'espèce en Guyane ;
- Proportion de la surface de l'habitat en réserve par rapport à la surface totale de l'habitat en Guyane.

La représentativité peut également s'évaluer à une échelle biogéographique plus vaste comme à l'échelle régionale ou internationale.

Enfin, les **fonctions écologiques de la réserve** traduisent toutes formes de fonctionnements écosystémiques assurés par l'espace protégé pour les espèces, à différentes échelles. On peut citer par exemple les rôles de zone refuge, d'alimentation, de nidification, de nurserie ou encore d'escale migratoire,

I.2.1 Oiseaux

Avec seulement 78 espèces recensées, la réserve abrite une faible partie de l'avifaune guyanaise, pour autant, de nombreuses espèces patrimoniales sont présentes comme le montre le tableau ci-dessous.

Pour l'avifaune, la patrimonialité a été évaluée en prenant en compte la liste rouge mondiale, la liste rouge régionale (statuts CR, EN, VU et NT) et enfin les espèces protégées avec habitats. Les espèces considérées comme accidentelles dans la réserve n'ont pas fait l'objet d'une évaluation (Tableau 1).

Tableau 1 : Evaluation de la patrimonialité des espèces de l'avifaune présentes dans la réserve

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	LR Guyane	LR Monde	Protection Guyane
<i>Anas discors</i>	Sarcelle à ailes bleues	M	NT	LC	
<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	M	NT	LC	3
<i>Conirostrum bicolor</i>	Conirostre bicolore	O	LC	NT	3
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	M	NT	LC	3
<i>Fregata magnificens</i>	Frégate superbe	R	EN	LC	2
<i>Ardenna grisea</i>	Puffin fuligineux	M	NA	NT	
<i>Oceanodroma monorhis</i>	Oceanite de Swinhoe	A/M	NA	NT	
<i>Arenaria interpres</i>	Tourne-pierre à collier	M	VU	LC	
<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	M	EN	NT	2
<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	M	NT	LC	3
<i>Calidris pusilla</i>	Bécasseau semipalmé	M	EN	NT	3
<i>Tringa flavipes</i>	Chevalier à pattes jaunes	M	CR	LC	3
<i>Numenius phaeopus hudsonicus</i>	Courlis corlieu américain	M	VU	LC	2
<i>Leucophaeus atricilla</i>	Mouette atricille	R	VU	LC	2
<i>Thalasseus maximus</i>	Sterne royale	R	VU	LC	2
<i>Thalasseus (accuflavidus) eurygnathus</i>	Sterne de Cayenne	R	VU	LC	2
<i>Onychoprion fuscatus</i>	Sterne fuligineuse	R	CR	LC	2
<i>Sternula antillarum</i>	Petite Sterne	M	NT	LC	3
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	M	NT	LC	3
<i>Anous stolidus</i>	Noddi brun	R	VU	LC	2
<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	Goglu des prés	A/M	EN	LC	3

En se basant sur les listes rouges régionales, la réserve accueille plusieurs espèces menacées. Ces espèces sont essentiellement les espèces d'oiseaux marins nichant sur l'Île du Grand-Connétable, mais également des espèces de limicoles qui hivernent en Guyane. Concernant les espèces menacées mondialement, mais non évaluées régionalement, ce sont deux espèces d'oiseaux marins migrateurs (l'Océanite de Swinhoe et le Puffin fuligineux).

Pour les limicoles, la réserve joue essentiellement un rôle fonctionnel. En effet, ces espèces fréquentent les vasières à marée basse, mais utilisent comme reposoir les dalles rocheuses du Grand et du Petit Connétable à marée haute. Les effectifs observés peuvent y être importants notamment pour le Bécasseau semipalmé avec parfois plusieurs milliers d'individus qui profitent de la quiétude la réserve. Bien que difficilement évaluables, les îles de la réserve jouent donc un rôle fonctionnel important pour une partie des limicoles du littoral de l'est guyanais qui se nourrissent en masse sur les vasières de Kaw et de la Pointe Béhague.

Bien évidemment le principal enjeu concernant l'avifaune réside dans la présence de 6 espèces d'oiseaux marins nicheurs sur l'Île du Grand-Connétable.

La responsabilité de la réserve est différente pour les six espèces nicheuses et est accrue par son positionnement géographique :

- En Guyane, à l'exception de l'Île du Grand-Connétable, seules les Battures de Malmanoury abritent des oiseaux marins nicheurs (Mouette atricille, Sterne de Cayenne, Sterne royale et Sterne fuligineuse), mais en très faibles effectifs (Figure 3).
 - A l'échelle sud-américaine, la réserve constitue le seul site d'importance majeure de reproduction des oiseaux marins entre Fernando do Noronha et l'Attol las Rocas au Brésil et Tobago (Figure 4).

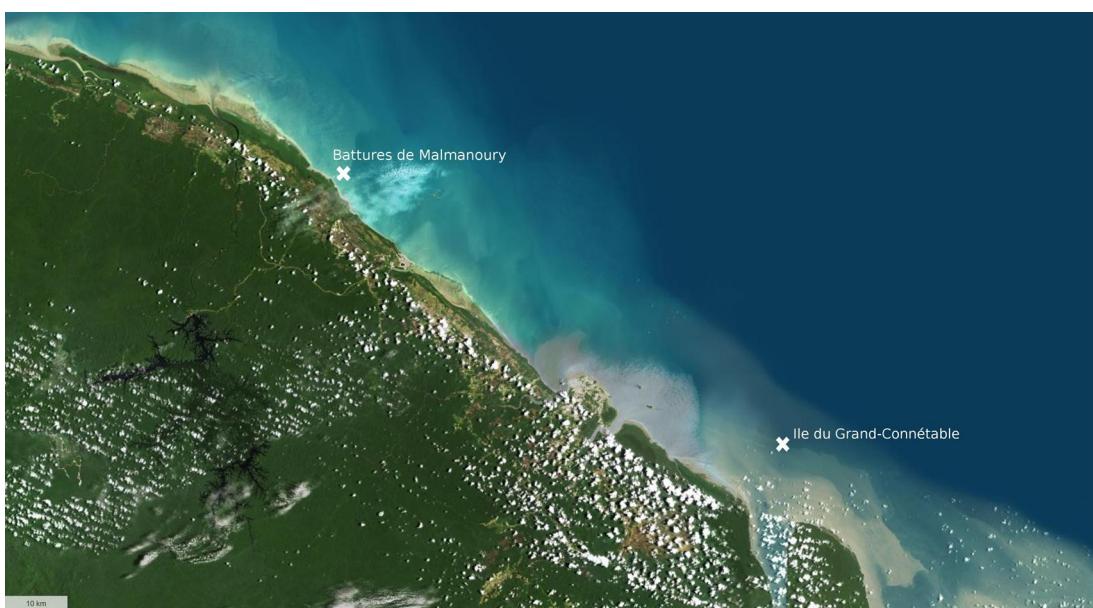


Figure 3 : Localisation des sites de reproduction d'oiseaux marins en Guyane (RN de l'Île du Grand-Connétable et Battures de Malmanoury)



Figure 4 : Autres sites de reproduction situés au Brésil et Tobago

1.2.1.1 Frégate superbe (*Fregata magnificens*)



Figure 5 : Frégate superbe en vol à la réserve (Crédit : RNNC/K.Pineau)

La Frégate superbe (Figure 5) est une espèce exclusivement tropicale dont l'aire de répartition est essentiellement localisée dans l'Atlantique Ouest. Des populations sont également présentes sur la côte Pacifique et aux Galapagos.

Dans l'Ouest de l'océan Atlantique, la Frégate superbe ne se reproduit que dans les Caraïbes et le long de la côte brésilienne.

L'île du Grand-Connétable est le seul site de reproduction de l'espèce sur le plateau des Guyanes. Cette colonie, assez isolée par rapport aux autres colonies de l'Atlantique Ouest, est importante pour assurer un lien entre les populations caribéennes et brésiliennes.

De plus, de par le nombre de couples nicheurs, c'est l'une des colonies les plus importantes de la zone Atlantique (Figure 6).

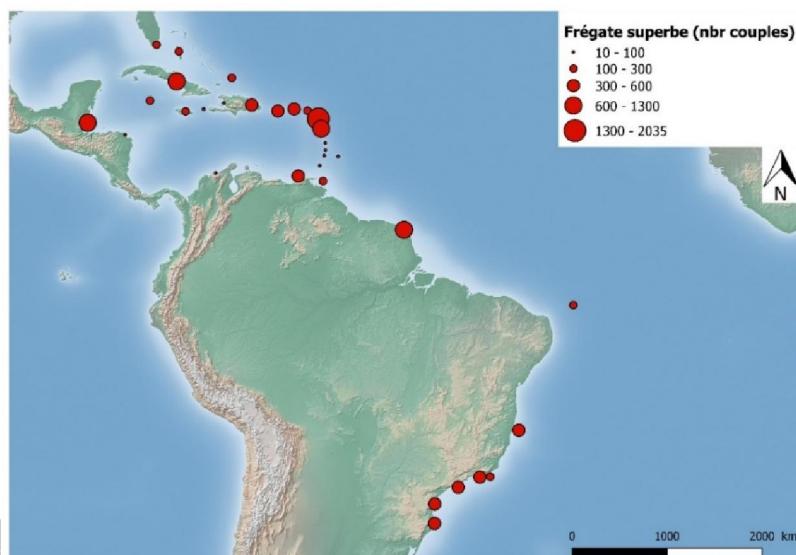


Figure 6 : Effectifs de Frégates superbes sur la façade Atlantique

Avec 1 750 nids estimés en novembre 2017, le Grand-Connétable représente à lui seul près de **15% de la population nicheuse caribéenne**. Les données de baguage et les analyses génétiques montrent que les oiseaux nichant au Connétable ne sont pas exclusivement liés à la colonie, mais peuvent aller sur les colonies du sud du Brésil et sur la colonie de Barbuda aux Antilles.

I.2.1.2 Mouette atricille (*Leucophaeus atricilla*)



Figure 7 : Mouette atricille dans la réserve (Crédit : RNNC/K.Pineau)

La Mouette atricille (Figure 7) est une espèce nicheuse en Amérique du Nord : dans la région des Grands Lacs ainsi que le long de la côte est et dans les Caraïbes.

L'île du Grand-Connétable est le site de reproduction le plus méridional de l'espèce et donc en limite d'aire de répartition de la Mouette atricille. L'espèce niche également chaque année sur les Battures de Malmanoury avec environ 200 couples.

Avec au maximum 2 650 couples nicheurs, la réserve du Grand-Connétable est un site de reproduction important pour l'espèce puisqu'il représente plus de **20% de la population nicheuse des Caraïbes**.



1.2.1.3 Sterne royale (*Thalasseus maximus*)



Figure 8 : Sternes royales dans la réserve (Crédit : RNNC/J-L.Roustan)

La Sterne royale (Figure 8) est présente sur le continent américain. Les individus se reproduisent dans des colonies situées au sud des Etats-Unis, aux Antilles, en Guyane, au Brésil ainsi qu'en Uruguay et au nord de la Patagonie. Une population est également présente sur les côtes ouest-africaine, mais une publication récente suggère que cette sous-espèce (*Thalasseus maximus albididorsalis*) serait une espèce à part entière plus proche de la Sterne voyageuse que de la Sterne royale.

Dans les Caraïbes, elle se reproduit de la Floride au Venezuela en passant par les petites Antilles et la Guyane (Figure 9).

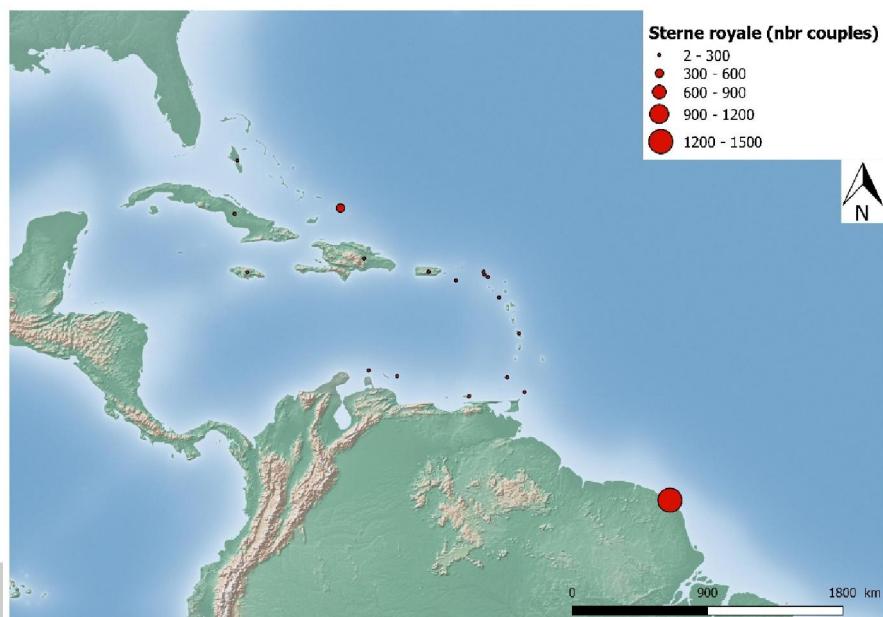


Figure 9 : Effectifs de Sternes royales dans la région des Caraïbes

En Guyane, la Sterne royale niche également aux battures de Malmanoury avec des effectifs très limités, moins d'une centaine de couples, et très variables d'année en année. La colonie reproductrice guyanaise de l'île du Grand-Connétable est la plus importante colonie caribéenne avec environ 1 500 couples nicheurs. Elle représente **plus de 50% de la population nicheuse des Caraïbes**. Si nous prenons en compte l'estimation mondiale des effectifs de l'espèce, la réserve représente moins de 5% du maximum des effectifs nicheurs.

I.2.1.4 Sterne de Cayenne (*Thalasseus acuflavidus* ssp. *curygnathus*)



Figure 10 : Sterne de Cayenne avec son poussin dans la réserve (Crédit : RNNC/K.Pineau)

Autrefois considérée comme une sous-espèce de la Sterne Caugek (*Thalasseus sandvicensis*), les scientifiques apparentent désormais la Sterne de Cayenne à la Sterne de Cabot (*Thalasseus acuflavidus*) (Figure 10). Elle est donc désormais considérée comme une sous-espèce de cette dernière.

La Sterne de Cabot se répartit le long de la façade Atlantique du continent américain. Deux sous-espèces ont été différenciées : *Thalasseus acuflavidus* ssp. *Acuflavidus*, qui nidifie le long de la côte Atlantique de l'Amérique du Nord jusqu'au nord des Antilles, et *Thalasseus acuflavidus* ssp. *Eurygnathus*, qui nidifie le long des côtes de l'Amérique du Sud jusqu'en Argentine et dans les Caraïbes. (Figure 11).

Avec 8 500 couples nicheurs, la réserve du Grand-Connétable constitue **la plus importante colonie de reproduction** au monde de la sous-espèce *eurygnathus*, qui représente **plus d'un**

quart de l'effectif nicheur mondial de celle-ci et **plus de 50% de la population nicheuse des Caraïbes**. Elle niche également aux Battures de Malmanoury avec à peine une centaine de couples.

Si l'on prend en compte la totalité de la population de *T. acuflavidus*, l'île du Grand-Connétable représente 11% de la population nicheuse totale.

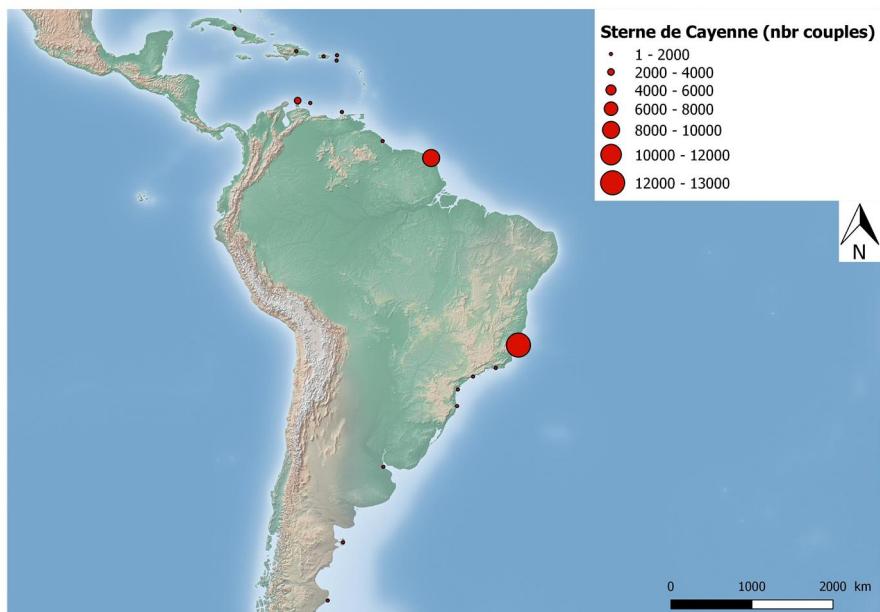


Figure 11 : Effectifs de Sternes de Cayenne dans les colonies d'Amérique du Sud et de la région des Caraïbes

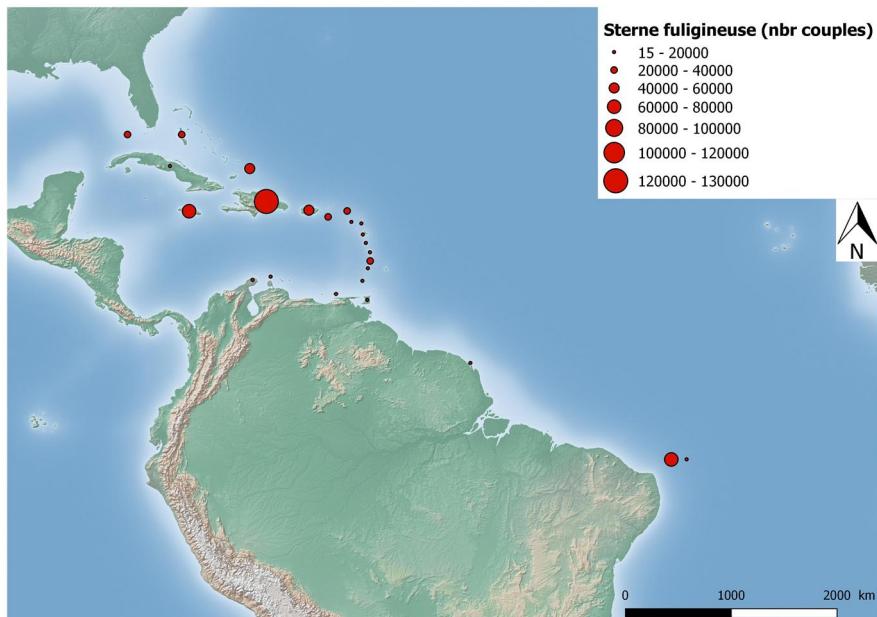
I.2.1.5 Sterne fuligineuse (*Onychoprion fuscatus*)



Figure 12 : Sterne fuligineuse dans la réserve (Crédit : RNNC/K.Pineau)

Les sternes fuligineuses (Figure 12) se répartissent dans les zones tropicales et subtropicales des océans Atlantique, Indien et Pacifique.

Dans les Caraïbes, la Sterne fuligineuse est bien répandue avec près de 130 000 couples nicheurs en République dominicaine. En Guyane, cette espèce est très difficile à observer puisqu'elle est hauturière et ne s'approche donc jamais des côtes. La population guyanaise de l'île du Grand-Connétable est très faible et très isolée par rapport aux colonies les plus proches de l'Atol las Rocas au Brésil et des populations du Venezuela (Figure 13).



Avec seulement une quinzaine de couples reproducteurs recensés en 2017, la colonie de la réserve représente **moins de 1% de la population nicheuse caribéenne**. Les effectifs nicheurs du Connétable sont néanmoins stables depuis 2009, année au cours de laquelle 80% de la population insulaire fut décimée par une épidémie non identifiée à ce jour (avant 2009, 250 couples nichaient sur l'île). On retrouve également cette espèce nicheuse aux battures de Malmanoury avec moins de 5 couples présents.

1.2.1.6 Noddi brun (*Anous stolidus*)



Figure 14 : Noddi brun dans la réserve (Crédit : RNNC/K.Pineau)

À l'instar de la Sterne fuligineuse, le Noddi brun (Figure 14) est un oiseau inféodé aux zones tropicales et est peu observé près des côtes de Guyane, car strictement hauturier. On le retrouve dans l'ensemble des zones tropicales entre les deux tropiques.

L'espèce est également très répandue dans les Caraïbes et niche en grand nombre, jusqu'à 27 000 couples dans les îles Turks et Caïques (Figure 15). L'île du Grand-Connétable, qui compte environ 125 couples nicheurs recensés en 2017, ne représente qu'une **infime partie de la population nicheuse des Caraïbes**. La population de Guyane reste particulièrement isolée des populations vénézuéliennes et brésiliennes.

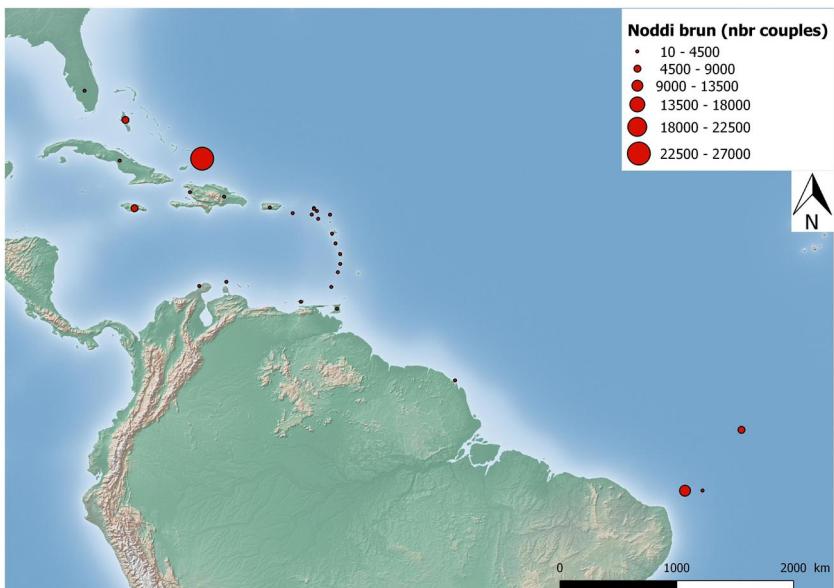


Figure 15 : Effectifs de Noddis bruns dans les colonies d'Amérique du Sud et de la région des Caraïbes

I.2.2 Autres espèces terrestres : flore, reptiles, mammifères terrestres et arthropodes

Avec une surface relativement faible (3 hectares) et des conditions climatiques difficiles, peu d'espèces sont présentes sur la réserve.

Toutes les espèces inventoriées sont des espèces communes ou très communes en Guyane et souvent associées à des milieux rudéraux sur le continent. Certaines espèces sont considérées comme invasives (rat et souris).

Une seule espèce bénéficie d'un statut de protection : le Cactus cierge (*Cereus hexagonus*). Cette espèce a été introduite sur la réserve pour faire une barrière protectrice pour les colonies de sternes. Cette espèce ne peut donc être considérée comme patrimoniale pour la réserve et revêt même un caractère invasif par endroit de l'île.

I.2.3 Habitats terrestres

La réserve abrite deux types d'habitats terrestres (Figure 16). Sur les parties basses de l'île du Grand-Connétable, on note la présence de formations végétales basses sur rochers littoraux. Les parties hautes quant à elles sont recouvertes d'une formation végétale dense de *Spermacocae verticillata* et *Talinum paniculum*. Par endroit, et uniquement sur les parties non pentues de l'île, on rencontre des formations monospécifiques de Poacées ou de Cypéracées.

Les formations basses sur rochers littoraux peuvent représenter un habitat d'intérêt majeur en Guyane, malheureusement la réserve est marquée par l'absence des espèces emblématiques et patrimoniales de cet habitat comme *Furcrea foetida*.

En revanche, les habitats terrestres jouent un rôle fonctionnel très important puisqu'ils accueillent les colonies d'oiseaux marins.



Figure 16 : Formation dense de *Spermacocae verticillata*

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant les habitats terrestres laisse apparaître :

- Une absence de formations originales, mais un rôle fonctionnel important pour la reproduction des oiseaux marins.

I.2.4 Mammifères marins



Figure 17 : Dauphin de Guyane observé en Guyane (Crédit : RNNC/A.Bordin)

Concernant les mammifères marins, seul le Dauphin de Guyane (*Sotalia guianensis*) est fréquemment observé dans les eaux de la réserve (Figure 17).

Il est rencontré dans l'Océan Atlantique du Brésil (Etat de Santa Catarina) jusqu'au Honduras (Figure 18). Il fréquente essentiellement les eaux chaudes, calmes et peu profondes des milieux estuariens et côtiers. Le Dauphin de Guyane affectionne les habitats rocheux où il s'alimente de poissons et crustacés. Il n'est pas rare de l'apercevoir aussi dans les estuaires des grands fleuves amazoniens qu'il peut remonter sur plusieurs kilomètres. Au large de la Guyane, l'espèce n'évolue guère au-delà des 40 premiers kilomètres du plateau continental.

Figure 18 : Aire de répartition du Dauphin de Guyane



Cette espèce est intégralement protégée sur le territoire national. Elle est une espèce déterminante ZNIEFF et est classée « En Danger » sur la liste rouge régionale tandis que son statut mondial « DD » illustre le manque de connaissance globale.

En Guyane, les principaux critères de définition de ce statut de conservation étaient basés sur le fort degré de pressions exercé sur l'espèce comme les mortalités liées aux captures accidentelles dans les filets de pêche et la dégradation des habitats, sa répartition géographique restreinte et le peu d'échanges estimés avec les populations des pays voisins (groupes sédentaires, déplacements sur de courtes distances).

Sur les côtes guyanaises, bien que présente sur la totalité de la bande côtière, il semble que l'espèce affectionne particulièrement les zones rocheuses et les estuaires dans le secteur de Cayenne et des îlets de Rémire. Au sein de la réserve, sa présence est régulière avec l'observation de groupes de grande taille (30-50 individus) qui s'alimentent pendant plusieurs jours consécutifs parfois. L'observation de jeunes individus est systématiquement réalisée. Les premières données de photo-identification montrent que certains individus présents dans la réserve fréquentent également le secteur de Cayenne. Sans connaître le rôle précis que joue la réserve, on peut supposer qu'elle est un site d'alimentation pour le Dauphin de Guyane.

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant les mammifères marins laisse apparaître :

- Un rôle fonctionnel à minima pour l'alimentation des Dauphins de Guyane.

I.2.5 Tortues marines



Figure 19 : Tortue marine observée dans les eaux de la réserve (Crédit : RNNC/A/Bordin)

Seule la Tortue verte (*Chelonia midas*) (Figure 19) fréquente la réserve en permanence. On y retrouve essentiellement des juvéniles en alimentation sur les zones rocheuses. Quelques observations d'adultes en période de pontes ont également été effectuées dans la réserve.

La Tortue verte est intégralement protégée sur le territoire national. Elle est une espèce déterminante ZNIEFF et est classée « Vulnérable » sur la liste rouge régionale et « En Danger » sur la liste rouge mondiale.

Les habitats marins rocheux étant peu nombreux en Guyane, les zones d'alimentation pour les juvéniles de Tortues vertes sont rares. La réserve participe donc au maintien d'une population juvénile de l'espèce en Guyane.

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant les tortues laisse apparaître :

- Un rôle fonctionnel pour l'alimentation des juvéniles de Tortues vertes.

I.2.6 Benthos



Figure 20 : Vie benthique dans une vasque de l'île du Petit-Connétable (Crédit : RNNC/K.Pineau)

Les espèces benthiques (Figure 20) sont encore peu connues malgré deux inventaires menés dans la réserve et en Guyane ces dernières années. Les éléments obtenus concernent essentiellement le benthos fixé associé aux zones rocheuses de la réserve. La richesse observée, bien que relativement faible, montre une certaine diversité en termes de composition : Hydrozoaires, Anthozoaires, Ascidies, Arthropodes ou encore les Gastéropodes. On note globalement un faible taux d'endémisme chez ces espèces marines. Les espèces présentes étant soit largement réparties, soit d'influence caribéenne, soit d'influence brésilienne.

Bien que présentant une surface plus faible, le Petit-Connétable semble être le secteur le plus riche de la réserve pour le benthos. En effet, la géomorphologie de l'île en forme de platier offre de nombreux micro-habitats : zones battues, cuvettes, cavités rocheuses, etc.

Ces micro-habitats semblent favorables à certaines espèces qui n'ont pas encore été inventoriées ailleurs en Guyane (ex : *Zooanthus sp.*).

A l'échelle de la Guyane, le benthos recensé dans la réserve ne semble pas présenter d'originalité particulière en comparaison avec les îles du Salut qui ont bénéficié d'un important effort d'inventaire.

Malgré tout, dans le contexte côtier guyanais et du plateau des Guyanes, le benthos fixé associé aux zones rocheuses est globalement rare et original puisque l'habitat marin rocheux représente une faible surface des eaux côtières, mais concentre une diversité relativement importante.

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant le benthos laisse apparaître :

- Une originalité et une rareté du benthos à l'échelle régionale du fait de la rareté des habitats marins rocheux.

1.2.7 Poissons marins

Concernant les poissons, la patrimonialité a été évaluée en prenant en compte la liste rouge mondiale (statuts CR, EN, VU et NT) et la liste des espèces déterminantes pour l'établissement des ZNIEFF-Mer (Tableau 2). Au vu de l'état des connaissances très parcellaires que nous avons sur l'ichtyofaune de la réserve, nous avons également inclus les espèces potentiellement présentes dans l'analyse.

Tableau 2 : Evaluation de la patrimonialité des espèces de poissons marins présentes ou potentiellement présentes dans la réserve

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Présence : C : certaine / P : probable	LR Monde	Det ZNIEFF
<i>Carcharhinidés</i>	<i>Carcharhinus acronotus</i>	Requin nez noir	P	NT	
<i>Carcharhinidés</i>	<i>Carcharhinus leucas</i>	Requin bouledogue	P	NT	x
<i>Carcharhinidés</i>	<i>Carcharhinus limbatus</i>	Requin bordé	P	NT	x
<i>Carcharhinidés</i>	<i>Carcharhinus signatus</i>	Requin de nuit	P	VU	
<i>Carcharhinidés</i>	<i>Carcharhinus falciformis</i>	Requin soyeux	P	NT	x
<i>Carcharhinidés</i>	<i>Carcharhinus maou</i>	Requin océanique	P	VU	
<i>Carcharhinidés</i>	<i>Galeocerdo cuvier</i>	Requin tigre	C	NT	
<i>Sphyrnidés</i>	<i>Sphyrna lewini</i>	Requin marteau halicorne	P	EN	x
<i>Sphyrnidés</i>	<i>Sphyrna mokarran</i>	Grand Requin marteau	P	EN	x
<i>Sphyrnidés</i>	<i>Sphyrna tudes</i>	Requin marteau à petits yeux	P	VU	x
<i>Myliobatidés</i>	<i>Aetobatus narinari</i>	Aigle de mer tachetée	P	NT	
<i>Myliobatidés</i>	<i>Manta birostris</i>	Raie Manta	C	VU	
<i>Myliobatidés</i>	<i>Rhinoptera bonasus</i>	Mourine américaine	C	NT	
<i>Rhinobatidés</i>	<i>Pseudobatos percellens</i>	Poisson guitare	P	NT	
<i>Dasyatidés</i>	<i>Dasyatis geijskesi</i>	Raie bécune	P	NT	x
<i>Rhincodontidés</i>	<i>Rhincodon typus</i>	Requin-baleine	C	EN	
<i>Megalopidae</i>	<i>Megalops atlanticus</i>	Tarpon de l'Atlantique	C	VU	x
<i>Mugilidés</i>	<i>Mugil cephalus</i>	Muge	P	LC	x
<i>Mugilidés</i>	<i>Mugil incilis</i>	Mulet parassi	P	LC	x
<i>Haemulidae</i>	<i>Genyatremus luteus</i>	Croupia roche	C	DD	x
<i>Lobotidae</i>	<i>Lobotes surinamensis</i>	Croupia grande mer	P	LC	x
<i>Lutjanidés</i>	<i>Lutjanus cyanopterus</i>	Carpe rouge	P	VU	
<i>Lutjanidés</i>	<i>Lutjanus synagris</i>	Vivaneau rayé	P	NT	
<i>Sciaenidés</i>	<i>Cynoscion acoupa</i>	Acoupa rouge	C	LC	x
<i>Sciaenidés</i>	<i>Cynoscion similis</i>	Acoupa tonquiche	P	LC	x

Sciaenidés	<i>Cynoscion steindachneri</i>	Acoupa kourtine	P	LC	x
Sciaenidés	<i>Cynoscion virescens</i>	Acoupa aiguille	P	LC	x
Sciaenidés	<i>Macrodon ancylodon</i>	Acoupa chasseur	C	LC	x
Serranidés	<i>Epinephelus itajara</i>	Mérou géant	C	CR	x
Ariidés	<i>Arius couma</i>	Mâchoiran couma	P	LC	x
Ariidés	<i>Arius grandicassis</i>	Mâchoiran grondé	P	LC	x
Ariidés	<i>Arius parkeri</i>	Mâchoiran jaune	C	VU	x
Ariidés	<i>Arius quadriscutis</i>	Petite gueule	P	LC	x
Ariidés	<i>Bagre bagre</i>	Coco	C	LC	x
Ariidés	<i>Cathorops rugispinis</i>		C	-	x
Ariidés	<i>Hexanemichthys proops</i>	Mâchoiran crucifix (blanc)	C	-	x

Le croisement des listes rouges mondiales et de la liste des espèces déterminantes ZNIEFF laisse apparaître trois enjeux :

- Le Mérou géant ;
- Les Elasmobranches (raies et requins) ;
- Les espèces d'intérêt halieutique.

I.2.7.1 Mérou géant



Figure 21 : Mérou géant observé dans les eaux de la Floride (Crédit : L.Buen)

Le Mériou géant (Figure 21) est menacé d'extinction sur la Liste Rouge de l'IUCN. Victime d'une surpêche dans les années 1980, il n'est aujourd'hui retrouvé que dans la partie ouest de son aire de répartition (eaux tropicales et subtropicales de l'Océan Atlantique) (Figure 22).



Figure 22 : Aire de répartition du Mérou géant avant le déclin des stocks

En Guyane, l'espèce est inféodée aux habitats marins rocheux, mais on retrouve également quelques individus en rivière, notamment des jeunes individus. Les grandes zones de concentration de l'espèce sont les îles du Salut, les Battures du Connétable et l'île du Grand-Connétable. Au grès des dynamiques sédimentaires, les îlets de Rémire et les côtes rocheuses de Cayenne peuvent également accueillir de nombreux individus.

Malgré son classement « CR » sur la liste rouge mondiale, la pêche au Mérou géant en Guyane est autorisée et est pratiquée par une communauté de plaisanciers ainsi que par un petit nombre de pêcheurs professionnels qui en font le commerce.

Outre l'arrêté préfectoral du 26 août 2010 réglementant la pêche de plaisance en mer, et la protection fournie par la Réserve Naturelle de l'Île du Grand-Connétable, aucune réglementation n'existe sur le Mérou géant sur le territoire. Les activités sont très peu décrites et suivies, et une pêche informelle et illégale est pratiquée par certains plaisanciers qui ne respectent pas le quota imposé et qui revendent une partie de leur pêche. De plus, la pose de filets ultra-côtiers (moins de 300 mètres du littoral) génère des pressions supplémentaires sur les jeunes mérous.

La diminution des stocks et la disparition de l'espèce dans certains territoires (Brésil, Antilles, Floride) confèrent donc une responsabilité à la Guyane dans le maintien des populations de mérous. Les mangroves et les zones rocheuses guyanaises fournissent des habitats essentiels aux animaux pour se développer. Cependant, depuis quelques années, les pêcheurs locaux et gestionnaires relèvent une raréfaction des individus de grande taille.

Au vu de la situation de l'espèce en Guyane, la réserve a une forte responsabilité dans le maintien de la population guyanaise en faisant respecter la réglementation dans la réserve et en essayant d'améliorer la gestion de l'espèce à l'échelle du territoire. L'amélioration des connaissances reste aussi un volet important, notamment les axes soulevés suite à la réalisation des travaux de doctorat d'Artéro (2014) sur l'espèce au sein de la réserve et autres principaux sites de distribution connus en Guyane.

1.2.7.2 Elasmobranches (Raies et Requins)



Figure 23 : Requin tigre observé aux Battures du Connétable (Crédit : P.Vaudé)

L'analyse des enjeux fait apparaître 16 espèces de raies et de requins présentant un intérêt, soit par l'inscription sur la liste rouge mondiale, soit en étant déterminantes des ZNIEFF-Mer (Figure 23). On y retrouve des espèces sédentaires des eaux guyanaises comme la Raie bécune (*Dasyatis geijskesi*) ou les requins marteaux (*Sphyrna spp.*), mais également des espèces migratrices comme la Raie manta (*Manta birostris*) ou le Requin baleine (*Rhincodon typus*). On note également la présence de grands prédateurs comme le Requin tigre (*Galeocerdo cuvier*) et le Requin bouledogue (*Carcharhinus leucas*).

A l'échelle mondiale, les Elasmobranches font partie des espèces les plus menacées, car ils font l'objet d'une pêche spécifique et de nombreuses captures accidentelles. Ces taux de capture sont bien souvent incompatibles avec la biologie de ces espèces (maturité sexuelle tardive, faible fécondité, longue période de gestation et longue durée de vie). En Guyane, les requins représentent près de 10% des captures de poissons (200t/an) et on note globalement une fréquence moins importante des gros individus. De manière générale, il faut noter un réel manque de connaissance sur les Elasmobranches en Guyane. Peu d'informations sont en effet disponibles sur l'écologie et la biologie des espèces sédentaires. Pour les espèces migratrices, même si des tendances d'apparition à la saison sèche semblent se dessiner pour les Raies mantas et les Requins baleines par exemple, aucune information n'est disponible sur l'origine des individus et le rôle fonctionnel de la Guyane pour ces populations. A l'échelle de la réserve, nous disposons uniquement des données de présence/absence des espèces. Les Raies mantas et les Mourines américaines sont annuelles

dans la réserve et aux battures du Connétable, tandis que le Requin baleine a été observé à une seule reprise, mais plus régulièrement aux battures du Connétable. Pour les espèces sédentaires, peu d'informations sont disponibles hormis les observations fréquentes de Requin nourrice et des espèces du genre *Dasyatis*.

Au vu du statut de menace de ce groupe, les Elasmobranches représentent à minima un fort enjeu d'acquisition de connaissance pour la réserve.

I.2.7.3 Espèces d'intérêt halieutiques



Figure 24 : Tarpons de l'Atlantique observés aux Battures du Connétable (Crédit : RNNC/K.Pineau)

Les espèces d'intérêts commerciales et récréatives sont également des espèces qui présentent des enjeux en Guyane et donc pour la réserve. On y retrouve essentiellement des espèces de la famille des Scianidés (Acoupas) et des Ariidés (Machoirans) qui sont fortement ciblées par la pêche professionnelle. D'autres espèces ont un intérêt pour la pêche de plaisance comme le Tarpon de l'Atlantique (*Megalops atlanticus*) (Figure 24), la Carpe rouge (*Lutjanus cyanopterus*) et le Mérou géant.

Le rôle fonctionnel de la réserve est encore inconnue pour ces espèces : préservation des stocks, zone de croissance des larves et/ou des juvéniles, site de reproduction ? L'acquisition de connaissances pour déterminer le rôle de la réserve est majeure, à la fois pour la protection des espèces, mais aussi pour participer à l'acceptation de la réserve par les pêcheurs professionnels et plaisanciers.

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant les poissons laisse apparaître :

- Une importance régionale de la réserve pour le Mérou géant ;
- Un enjeu d'acquisition de connaissance sur les services écosystémiques rendus par la réserve pour le secteur de la pêche ;
- Un enjeu d'acquisition de connaissance sur les Élasmobranches de Guyane.

I.2.8 Habitats marins

I.2.8.1 Habitats marins rocheux



Figure 25 : Ile du Petit-Connétable (Crédit : RNNC)

L'analyse des enjeux par groupe taxonomique laisse entrevoir une forte patrimonialité et une responsabilité importante de la réserve pour les espèces inféodées de manière totale ou partielle aux habitats marins rocheux : Mérou géant, Tortue verte, espèces benthiques, etc. Cet habitat (Figure 25) représente donc un enjeu fort pour la réserve. Ces zones rocheuses marines sont aussi des entités géomorphologiques très rares à l'échelle du plateau des Guyanes. Elles sont totalement absentes des côtes du Suriname et du Guyana, et représentent de faibles superficies en Guyane.

En l'état des connaissances, on constate que les zones rocheuses sont distribuées le long de trois grandes zones bathymétriques (Figure 26) :

- Entre 0 et 30 mètres de profondeur ;
- Autour des isobathes 40-60 mètres
- Au large, à l'extrémité du plateau continental proche du tombant.

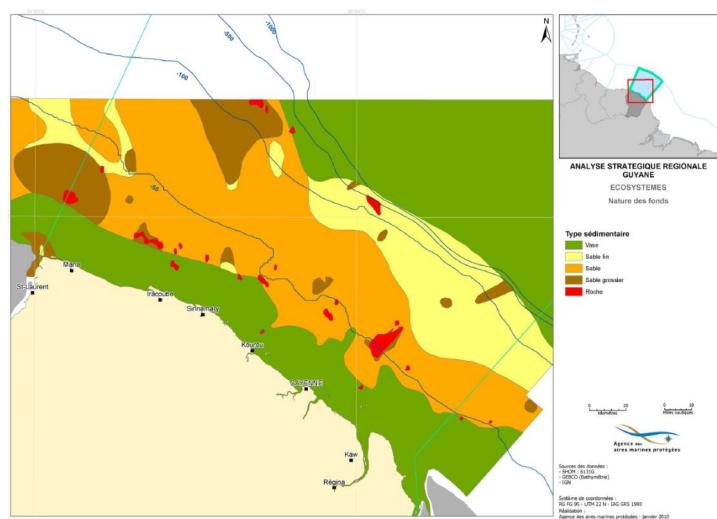


Figure 26 : Zones rocheuses de Guyane
(Crédit : AAMP)

Les habitats marins rocheux de la réserve se situent dans la zone située en 0 et 20 mètres de profondeur. Ces habitats représentent une très faible surface à l'échelle du littoral guyanais. En effet, on peut grossièrement estimer la superficie de l'habitat marin rocheux de ce type à moins de 15km² en Guyane. Cette surface correspond à moins de 1% de la zone maritime comprise entre les bathymétries 0-30 mètres de profondeurs qui est plutôt dominée par un substrat vaseux. Cet habitat est donc d'une extrême rareté sur le territoire.

Les deux îles du Connétable sont les habitats rocheux situés les plus à l'est d'un chapelet de zones rocheuses qui s'égrènent vers l'ouest de la Guyane jusqu'au fleuve Sinnamary. On compte les Battures du Connétable, les îlets de Rémire, les îles du Salut et les Battures de Malmanoury (Figure 27). En bord de mer, on trouve les avancées rocheuses et les petits îlots de Cayenne et de Kourou.



Figure 27 : Zones rocheuses de l'est guyanais

A l'échelle du plateau des Guyanes, ces zones rocheuses sont uniques entre l'embouchure de l'Amazone et l'Orénoque.

I.2.8.2 Habitat pélagique sur fond meuble

Comme évoqué dans le volet diagnostic de la réserve, l'habitat pélagique sur fond meuble, bien que couvrant la majorité de la partie marine de la réserve, est l'habitat le moins connu.

A l'échelle de la Guyane, cet habitat couvre la quasi-totalité de la zone maritime comprise entre les bathymétries 0-30 mètres de profondeurs, à l'exception des superficies rocheuses. Au niveau régional, cet habitat est continu entre l'embouchure de l'Amazone et celui de l'Orénoque et il est continuellement soumis à l'influence amazonienne par l'apport en grande quantité de sédiments.

Dans cet habitat sont présentes les espèces de poissons d'intérêt halieutique (Scianidés et Ariidés). Le stade juvénile de ces espèces constitue les proies préférentielles des oiseaux marins et particulièrement des sternes. Les vertébrés situés en bout de chaîne alimentaire y sont également observés : oiseaux marins, mammifères marins, requins, etc.

Ainsi, bien que cet habitat ne représente pas d'originalité particulière à l'échelle de la Guyane ou du plateau des Guyanes, il remplit néanmoins un rôle fonctionnel majeur pour de nombreuses espèces à forts enjeux.

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant les habitats marins laisse apparaître :

- Une importance régionale de la réserve pour les habitats marins rocheux ;
- Un rôle fonctionnel important pour des espèces marines à enjeux.

I.2.9 Géodiversité et patrimoine historique



Figure 28 : Vestiges de l'exploitation de l'île du Grand-Connétable (Crédit : RNNC)

Au-delà de la biodiversité, il est également important d'évaluer la géodiversité du site et son patrimoine historique (Figure 28).

L'île du Grand-Connétable est classée au Patrimoine Géologique National (BRGM, 2010). Les éléments remarquables qui peuvent être mis en avant sont :

- La présence d'un profil-type d'altération latéritique ;
- Le substratum de l'île constitué d'un socle protérozoïque affleurant sur toute la périphérie du site ;
- La présence d'un filon de dolérite traversant l'île ;
- La présence de minéralisations phosphatées.

En lien avec la présence des roches phosphatées, le patrimoine historique de l'île du Grand-Connétable est remarquable. Rappelons que l'exploitation minière de l'île pendant une trentaine d'années a profondément marqué la morphologie de l'île et en conséquence les espèces qui occupent l'espace terrestre de la réserve.

La présence des vestiges traduit la vie de l'exploitation et les moyens techniques mis en œuvre. Le site représente ainsi un patrimoine à la fois géologique et archéologique de grande valeur à l'échelle régionale.

Le site du Grand-Connétable représente, avec celui de la Grotte du Puits des Terres Basses à Saint Martin, l'un des seuls gisements exploités importants situés sur le territoire français et le seul situé en contexte strictement insulaire.

A l'échelle de la Guyane, le site du Grand-Connétable est le seul à présenter des vestiges miniers sans relation avec l'industrie aurifère.

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant la géodiversité et le patrimoine historique laisse apparaître :

- Une importance nationale de l'île du Grand-Connétable en tant que rare gisement insulaire exploité historiquement ;
- Une importance locale en tant que seul site présentant des vestiges miniers sans relation avec l'industrie aurifère.

II. ENJEUX DE LA RESERVE NATURELLE

L'analyse des responsabilités de la réserve naturelle de l'Île du Grand-Connétable associée aux réunions réalisées avec les partenaires de la réserve aboutit à la définition de trois enjeux de conservation pour la réserve :

- Les oiseaux marins ;
- Les habitats marins rocheux ;
- L'habitat pélagique sur substrat meuble.

Associées à ces trois enjeux relatifs au patrimoine naturel, deux facteurs clés de réussite ont été identifiés pour mener à bien les objectifs de conservation de la réserve :

- La protection et la valorisation du milieu marin en Guyane ;
- Le bon fonctionnement de la réserve naturelle.

II.I. Oiseaux marins

II.1.1 Description de l'enjeu « Oiseaux marins »

Comme abordé précédemment dans l'évaluation des responsabilités de la réserve concernant l'avifaune présente, l'Île du Grand-Connétable joue un rôle majeur pour la reproduction des oiseaux marins en Guyane, et plus largement à l'échelle régionale et/ou mondiale pour certaines espèces.

A l'échelle mondiale et régionale, la réserve représente pour :

- La **Sterne royale**, la plus importante colonie caribéenne et 50% de cette population ainsi que 2% de la population mondiale ;
- La **Sterne de Cayenne**, la plus importante colonie de reproduction de la sous-espèce *erygnathus*, plus d'un quart de l'effectif nicheur total de celle-ci et plus de 50% de la population nicheuse des Caraïbes ;
- La **Mouette atricille**, 20 % de la population des Caraïbes et la colonie la plus méridionale ;
- La **Frégate superbe**, 15 % de la population des Caraïbes.

A l'échelle régionale et de la Guyane, la réserve permet à deux autres espèces de nicher dans la région : le **Noddi brun** et la **Sterne fuligineuse**.

Les oiseaux marins sont des espèces très sensibles avec des cycles biologiques complexes. En effet, ces espèces nichent à terre, mais se nourrissent en mer. En dehors de la période de reproduction, ces espèces peuvent faire de longues distances et être ainsi soumises à de nombreuses menaces.

Les six espèces nicheuses bénéficient d'ailleurs d'un statut défavorable sur les listes rouges régionales. Ces statuts sont :

- Vulnérable pour la Sterne royale, la Sterne de Cayenne, le Noddi brun et la Mouette atricille ;
- En Danger pour la Frégate superbe ;
- En Danger Critique pour la Sterne fuligineuse.

Ces statuts démontrent que les oiseaux marins nichant en Guyane sont soumis à de nombreux facteurs d'influence.

L'objectif à long terme pour la réserve est de conserver le rôle majeur de l'île du Grand-Connétable pour les oiseaux marins nicheurs.

II.1.2 Facteurs d'influence de l'enjeu « Oiseaux marins »

Les facteurs qui influencent l'état de conservation des oiseaux marins en Guyane et dans la réserve sont nombreux et de différentes natures. Certains sont naturels, d'autres sont d'origine anthropique et certains concernent le manque de connaissance sur ces espèces :

- La **présence ponctuelle de rats sur l'île** : les rats sont d'introduction récente dans la réserve. Ces rongeurs présents dans de nombreuses colonies d'oiseaux marins dans le monde sont des prédateurs redoutables des œufs et des poussins. Les espèces nichant isolément et au sol comme la Mouette atricille y sont particulièrement sensibles ;
- La **présence de l'Iguane vert sur l'île** : les Iguanes, par leurs déplacements sur la plateforme des sternes coloniales, peuvent faire décoller les couples nicheurs et ainsi favoriser la prédation des œufs par les Mouettes atricilles. De plus, le broutage excessif des Iguanes verts a pu faire disparaître *Senna occidentalis* qui est favorable à la nidification des Sternes fuligineuses ;
- La **végétation de l'île** : les oiseaux marins sont particulièrement exigeants quant aux caractéristiques du site de reproduction. Les sternes coloniales recherchent du sol nu ou une végétation très rase sur l'île. Ces caractéristiques peu présentes naturellement sont donc créées par les gestionnaires, mais parfois des repousses précoces de la végétation sont observées et rendent le site défavorable à la nidification des sternes. De plus, certains secteurs

colonisés par des Poacées par exemple, trop hautes et trop denses, ne permettent pas aux espèces de nicher ;

- Les **dérangements provoqués par l'Homme** : la présence humaine non contrôlée sur l'île au moment de l'installation des oiseaux et en début de reproduction peut limiter les effectifs nicheurs. En effet, la succession d'envols liés aux dérangements (débarquement ou survol aérien) peut amener à la prédation des œufs (généralement par les Mouettes atricilles) ou en cas de dérangement trop long ou trop répétitif à l'abandon de la colonie. Ces effets du dérangement sont communs aux deux sites de reproduction : l'Île du Grand-Connétable et les Battures de Malmanoury ;

- L'**état des murs de soutènement de l'île** : Les murs de soutènement entourant l'île ont plus d'un siècle. Ces murs permettent le maintien de surface plane sur l'île où nichent la majorité des espèces. En cas d'effondrement des murs, la réserve perdrait des surfaces favorables à la reproduction des oiseaux ;

- Les **conditions climatiques sur l'île** : les conditions climatiques peuvent influencer la reproduction de différentes manières. Les évènements extrêmes, notamment de pluviométrie, peuvent influencer le succès reproducteur. Tandis que de manière indirecte, les conditions climatiques influencent la repousse de la végétation défavorable à certaines espèces. Enfin, à plus long terme, le changement climatique influencera les populations d'oiseaux ;

- L'**état sanitaire des oiseaux** : l'état sanitaire influence directement la survie des oiseaux (herpes chez les juvéniles de Frégates superbes et mortalité importante des adultes de Sternes fuligineuses) (Figure 29) ;

- Les **zones d'alimentation et l'écologie trophique** : l'écologie trophique des oiseaux marins est un élément déterminant dans la conservation de ces espèces. Une modification de l'abondance et de la répartition des proies par exemple peuvent avoir un impact immédiat sur les effectifs nicheurs et le succès reproducteur de ces espèces ;

- Les **interactions avec les activités anthropiques en mer** : les interactions entre les oiseaux nicheurs du Connétable et les activités anthropiques sont encore peu connues. Certaines activités peuvent ou présenter un risque : exploitation et recherche pétrolière, certains types de pêcheries, etc. ;

- Les **traits de vie hors période de reproduction** : des mortalités pourraient survenir sur des lieux très éloignés de la réserve en dehors de la période de reproduction. Une meilleure connaissance de l'activité des oiseaux à cette période permettrait de comprendre la dynamique globale de ces espèces.



Figure 29 : Prélèvements sur une jeune Frégate superbe infectée par l'Herpès-virus (Crédit : RNNC/N.Defaux)

II.1.3 Zone fonctionnelle de l'enjeu « Oiseaux marins »

L'enjeu « oiseau marin » et l'objectif à long terme, qui vise à conserver le rôle majeur de la réserve pour ces espèces, ne peuvent se contraindre aux limites administratives de la réserve. En effet, l'île du Grand-Connétable et le périmètre marin de la réserve ne sont qu'un élément dans le cycle biologique complexe des oiseaux marins.

Dès lors, il semble nécessaire de définir une zone fonctionnelle autour de la réserve où des actions peuvent être entreprises par l'équipe gestionnaire ; soit parce que cela participe à la compréhension de l'écologie des espèces, soit parce que cela permet de limiter des facteurs qui influencent la conservation des populations.

Deux zones fonctionnelles peuvent être délimitées :

- L'une relative aux oiseaux située en dehors de la période de reproduction ;
- L'une relative aux oiseaux durant la période de reproduction.

En dehors de cette période, la zone fonctionnelle pour les oiseaux marins est certainement très étendue et globalement peu connue. La seule espèce nichant dans la réserve dont les mouvements sont connus entre les cycles de reproduction est la Frégate superbe. Cette espèce est capable de faire de très longs déplacements et elle n'est pas fidèle au site de reproduction. Ainsi, des oiseaux nichant à Barbuda dans les Caraïbes ont déjà été retrouvés nicheurs sur l'île du Grand-Connétable l'année suivante. Les mêmes échanges sont également

établis avec les colonies brésiliennes. Il est donc important de prendre en compte la situation de l'espèce sur les autres sites de reproduction pour comprendre les dynamiques locales.

Concernant les Noddis bruns et les Sternes fuligineuses, il est fort probable que ces deux espèces parcourrent de longues distances au large. Les connaissances à ce sujet sont très lacunaires.

Enfin, les Sternes de Cayenne, les Sternes royales ainsi que la Mouette atricille, bien que ne s'éloignant peu du continent, se dispersent certainement le long des côtes, mais jusqu'où ? Aucune donnée sur la dispersion de ces espèces n'est disponible.

En période de reproduction, les oiseaux font de longs trajets en mer pour s'alimenter et nourrir les poussins. Les premiers éléments de compréhension et d'identification de ces zones d'alimentation, grâce aux travaux menés par la réserve en 2016 et 2017, montrent que les oiseaux sortent clairement du périmètre de la réserve pour se nourrir. La figure 30 illustre les zones préférentielles d'alimentation identifiées sur la zone d'étude restreinte. On constate que plusieurs secteurs préférentiels tels que les zones au large, mais également les zones rocheuses (battures du Connétable, îlets de Rémire), sont localisés à plusieurs kilomètres de la réserve.

Nous pouvons donc considérer que la réserve a un rôle à jouer dans la réduction des menaces pour les oiseaux, mais également sur l'acquisition de connaissance dans un périmètre plus étendu.

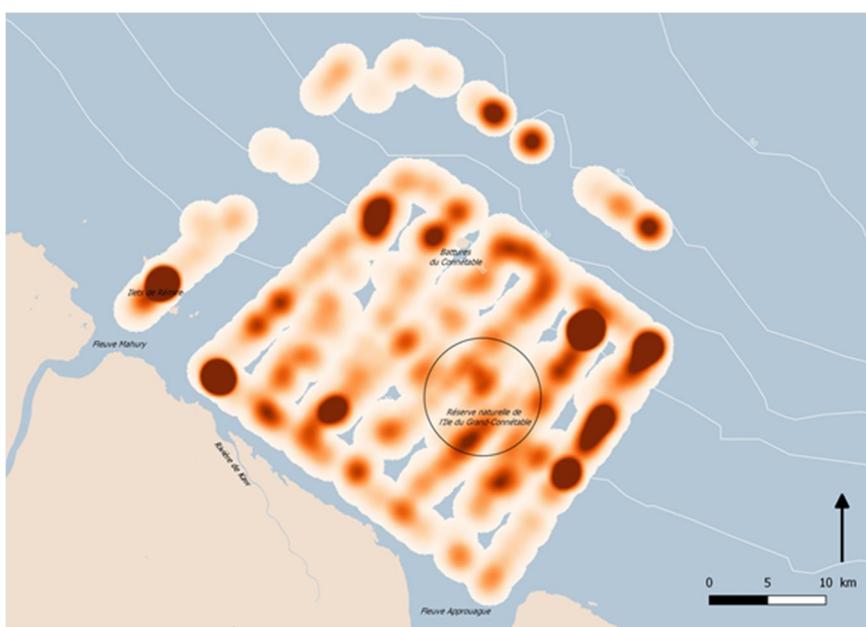


Figure 30 : Zones d'alimentation des oiseaux marins nicheurs identifiées dans le cadre du programme SEA (Sources : RNNC)

II.1.4 Tableau de bord de l'enjeu « Oiseaux marins »

Tableau 3 : Tableau de bord de l'enjeu "Oiseaux marins"

Enjeu 1 - Les oiseaux marins nicheurs							
OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du Grand-Connétable pour les oiseaux marins nicheurs							
ÉVALUATION DE L'ENJEU	Opérations de suivi				Opérations de suivi		
	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Indicateurs de Réalisation	Code	Opérations	Priorité
	Maintien de l'importance internationale et régionale du Connétable pour les oiseaux marins : colonie de F. superbes, S. de Cayenne, S. royales et M. atricilles	Frégates superbes Sternes coloniales Mouettes atricilles	Dynamique des populations : effectifs nicheurs (Nombre de couples), Tendance des effectifs, Succès reproducteur	Nombre de suivis annuels réalisés	CS1 CS2 CS3	Suivi de la reproduction des Frégates superbes Suivi de la reproduction des Sternes coloniales (S. Cayenne & S. royales) à RNGC & BM Suivi de la reproduction des Mouettes atricilles à RNGC & BM	1 1 1
	Maintien de l'importance locale du Connétable pour les oiseaux marins : colonie de Noddies bruns et Sternes fuligineuses	Noddis bruns Sternes fuligineuses	Dynamique des populations : effectifs nicheurs (Nombre de couples), Tendance des effectifs,	Nombre de suivis annuels	CS4 CS5	Suivi de la reproduction des Noddies bruns Suivi de la reproduction des Sternes fuligineuses à RNGC & BM	1 1
	Opérations de gestion				Opérations de gestion		
	Facteurs d'influence / Pressions	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de Réalisation	Code	Opérations	Priorité
	Périmètre de la RNGC						
	Présence ponctuelle de rats sur l'île	S'assurer que les rats n'impactent pas la reproduction des oiseaux	Aucun rat sur l'île	Nombre d'opérations de veille et/ou d'éradications	IP1	Assurer une veille et une éradication des rats	1
	Présence de l'Iguane vert sur l'île	S'assurer que l'Iguane vert ne favorise pas significativement la prédateur des Mouettes atricilles sur les sternes coloniales	Le % de prédation liés à l'Iguane vert reste limité	Nombre de suivis réalisés	CS6	Suivi de l'interaction et de l'impact de l'Iguane vert sur les sternes coloniales	2
GESTION	Impact de la végétation sur les oiseaux marins	Mettre la plateforme à sternes en sol nu	Un cœur de plateforme en sol nu est sécurisé	Nombre d'interventions	IP2 IP3	Mise en sol nu de la plateforme à Sternes Tester la pérennisation de la plateforme à Sternes	1 1
	Dynamique végétale favorable aux oiseaux marins	S'assurer que la végétation ne perturbe pas la dynamique des populations d'oiseaux	La dynamique végétale n'influence pas négativement les oiseaux	Nombre d'interventions	IP4	Évaluer et prévenir l'impact de la dynamique végétale sur les oiseaux	2
	Dérangement des oiseaux par l'Homme	Limiter le dérangement sur l'île	La réglementation de la réserve est respectée et le nombre de débarquements illégaux est limité	Nombre d'infractions relevées	SP1 SP2 SP3	Poser et entretenir de la signalétique Surveillance passive Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNGC	1 1 1
			Le survol de la réserve est interdit	Nouvelle réglementation	MS1	Mettre en œuvre une réglementation interdisant le survol de la réserve	1
			Les activités de la RN et de ses partenaires sont encadrées	Nombre de missions encadrées	MS2	Encadrements des travaux de recherche et d'aménagements	1
	Fragilités des murs de soutènement	Évaluer l'état des murs de soutènement	L'état des murs de soutènement est connu	Étude réalisée	EI1	Évaluation de l'état des fondations	1
	État sanitaire des oiseaux marins	Connaitre l'état sanitaire (virus, contamination par polluant...) des oiseaux	L'état sanitaire des oiseaux est connu	Nombre d'études réalisées	PR1	Amélioration des connaissances sur l'état sanitaire des oiseaux	1
	Conditions climatiques	Connaitre les conditions climatiques sur l'île	Les conditions climatiques sont connue	Nombre de données acquises	CS7	Acquisition de données météorologiques sur l'île	2
	Zone fonctionnelle						
	Les zones d'alimentation des oiseaux marins nicheurs	Identifier et préserver les zones d'alimentation	Les zones d'alimentation sont identifiées et leur état de conservation évalué	Cartographie des zones d'alimentation	PR7-1	Étude sur l'écologie alimentaire des oiseaux marins nicheurs (reproduction)	1
			Les zones d'alimentation sont préservées	Etat de conservation des zones d'alimentations	MS3	Protection des zones d'alimentation	2
	Les interactions entre les activités anthropiques et les oiseaux marins	Evaluer et limiter (si nécessaire) les interactions entre les oiseaux et les activités anthropiques	Les interactions sont identifiées et évaluées	Nombre d'études réalisées	PR8	Identification des interactions avec les activités anthropiques	2
	Trait de vie hors période de reproduction	Connaitre les zones fréquentées en dehors de la période de reproduction	Les zones fréquentées sont connues	Nombre d'études réalisées	PR7-2	Étude sur les déplacements des oiseaux marins nicheurs en migration, dispersion	2
	Vulnérabilité des Battures de Malmanoury	Limiter les menaces sur les Battures de Malmanoury	Le site bénéficie d'un statut de protection et des actions sont entreprises pour favoriser la reproduction	Nombre d'actions entreprises	MS4	Protection des Battures de Malmanoury et rédaction et mise en œuvre d'un plan d'action	1

II.1.5 Planification prévisionnelle du tableau de bord de l'enjeu « Oiseaux marins »

Tableau 4 : Planification prévisionnelle du tableau de bord de l'enjeu "Oiseaux marins"

II.2. Habitats marins rocheux

II.2.1 Description de l'enjeu « Habitats marins rocheux »

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant le domaine marin, notamment les habitats marins rocheux et les espèces qui y sont inféodées, met en exergue un enjeu très important :

- Un habitat d'importance à l'échelle du plateau des Guyanes pour le Mérou géant, classé en danger critique d'extinction sur la liste rouge mondiale ;
- Une zone d'alimentation pour les juvéniles de Tortues vertes, classée vulnérable sur la liste rouge régionale ;
- Une originalité et une rareté du benthos à l'échelle régionale.

Au-delà des espèces patrimoniales qu'il abrite, ces habitats sont extrêmement rares en sur le territoire et sur le plateau des Guyanes.

Les habitats marins rocheux ne représentent que 0,048 km² de la réserve, mais abritent une diversité d'espèces importante et sont donc un enjeu à l'échelle de la réserve, et plus largement en Guyane.

L'objectif à long terme pour la réserve est de conserver les habitats marins rocheux dans un bon état de conservation et de garantir leur rôle fonctionnel.

II.2.2 Facteurs d'influence de l'enjeu « Habitats marins rocheux »

Les facteurs qui influencent l'état de conservation des espèces, mais également la compréhension du rôle et du fonctionnement des habitats marins rocheux sont :

- Les **prélèvements illégaux de Mérou géant** : malgré l'interdiction de pêche dans la réserve, le Mérou géant peut faire l'objet d'une pêche illégale où l'espèce est spécifiquement ciblée dans les zones favorables à sa présence ;
- Les **filets dérivants et filets fantômes** : il est fréquent de retrouver des filets dérivants dans la réserve qui se sont accrochés aux roches. Les pêcheurs fautifs préfèrent alors couper à bonne distance le filet pour ne pas prendre de risque à l'approche des zones battues. Ils font alors l'objet d'un retrait par le personnel de la réserve, mais parfois une partie de ces filets tombent au fond et deviennent alors des filets fantômes, dont la capturabilité est non-évaluable. Ces filets sont de véritables pièges pour les espèces inféodées aux habitats rocheux : raies, mérous et tortues notamment (Figure 31).

- Le **manque de connaissances sur l'habitat rocheux dans la réserve et en Guyane** : les espèces et les habitats marins sont globalement méconnus à l'échelle de la Guyane, mais au sein de la réserve également. Ce manque de connaissance globale empêche une bonne compréhension des enjeux et du fonctionnement de ces habitats (connectivité, dynamique sédimentaire, etc.). Ces lacunes sont donc un frein à une bonne gestion.

- Le **manque de gestion sur le Mérou géant en Guyane** : malgré son statut d'espèce en danger critique d'extinction à l'échelle mondiale, le Mérou géant fait l'objet d'une faible protection en Guyane. En effet, en dehors de la protection fournie par le statut de réserve naturelle pour une partie de la population, seul un arrêté préfectoral limite la pêche de plaisance à un spécimen par sortie et par embarcation. Les pêcheurs professionnels quant à eux ne sont soumis à aucune réglementation de quota ou de taille de capture. Ce manque de gestion à l'échelle de la Guyane influence nécessairement les populations présentes dans la réserve.



Figure 31 : Une partie des poissons et tortues capturés accidentellement dans un filet dérivant et abandonné dans la réserve (Crédit : RNNC)

II.2.3 Zone fonctionnelle de l'enjeu « Habitats marins rocheux »

L'enjeu «habitats marins rocheux» et l'objectif à long terme, qui vise à conserver ces habitats dans un bon état de conservation et de garantir leur rôle fonctionnel, ne peuvent se contraindre aux limites administratives de la réserve. Ainsi, il est important d'intégrer les autres zones rocheuses de Guyane présentant des caractéristiques similaires à la réflexion de la stratégie de gestion de la réserve naturelle. Cela est particulièrement nécessaire pour les espèces inféodées à ces habitats, mais qui sont mobiles comme le Mérou géant. En effet, cette espèce, comme d'autres espèces marines, n'accomplit pas la totalité de son cycle biologique dans la réserve et des échanges ont été constatés entre les différentes zones rocheuses. Un mérou marqué au Connétable avait été recapturé aux Iles du Salut pendant le suivi par

capture-marquage-recapture réalisé au cours de la thèse d'Artéro (2014). Ces échanges illustrent la nécessité de préserver ou de gérer la totalité des zones rocheuses guyanaises. Pour cet enjeu, deux zones fonctionnelles peuvent être délimitées en fonction des espèces ou des facteurs d'influences :

- Une zone élargie qui englobe la totalité des zones rocheuses de Guyane. Cette zone s'étend de la réserve jusqu'aux Battures de Malmanoury. Concernant spécifiquement le Mérou géant, une attention peut être également mise sur certains fleuves et rivières où l'espèce est fréquemment capturée ;
- Une zone plus rapprochée qui englobe les Ilets de Rémire (Le Père, La Mère, Les Mamelles et L'Enfant Perdu) ainsi que les Battures du Connétable.



II.2.4 Tableau de bord de l'enjeu « Habitats marins rocheux »

Tableau 5 : Tableau de bord de l'enjeu "Habitats marins rocheux"

Enjeu 2 - Les habitats marins rocheux								
OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel						Opérations de suivi		
ÉVALUATION DE L'ENJEU	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'Etat	Métriques	Indicateurs de Réalisation	Code	Opérations	Priorité	
	Maintien de l'importance locale du Connétable pour le Mérou géant	Mérou géant	A définir	Nombre de pêches scientifiques	CS8	Suivi de la population de Mérou géant	1	
	Maintien de l'importance locale du Connétable pour les juvéniles de Tortues vertes	Tortue verte	Effectifs de juvéniles	Nombre de suivis	CS9	Suivi de la population de Tortues vertes juvéniles	1	
	Maintien d'une bonne qualité de la masse d'eau	Qualité de l'eau	Paramètres DCE	Nombre de suivis	CS10	Suivi de la qualité des eaux (DCE)	1	
	La diversité du benthos fixé est stable ou en	Benthos	Richesse spécifique	Nombre de suivis	CS11	Suivi du benthos des habitats rocheux	1	
GESTION	Facteurs d'influence / Pressions		Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de Réalisation	Opérations		
	Périmètre de la RNGC					Opérations		
	Prélèvements illégaux de Mérou géant	Limiter les prélèvements illégaux de Mérous géants	Aucun Mérou est prélevé dans la RNGC	Nombre de journées de présence	SP3	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNGC		
				Nombre de journées surveillées	SP2	Surveillance passive de la RNGC		
				Nombre de passages dans la RNGC	MS5	Favoriser la présence des moyens de l'AEM/ULAM dans la RNGC		
	Filets dérivants et filets fantômes	Limiter les captures accidentelles dans les filets dérivants ou fantômes	Les filets sont rapidement détectés et enlevés	Nombre de retours d'information	MS6	Favoriser le signalement des filets dérivants et fantômes dans la RNGC		
				Nombre de filets retirés / Nb de captures accidentelles	EI/SP2	Retirer les filets existants et développer les techniques de retrait des filets		
	Manque de connaissances sur le milieu marin	Améliorer les connaissances sur les habitats marins rocheux de la réserve et les espèces associées	La dynamique sédimentaire des habitats rocheux est connue	Nombre d'études réalisées	EI3	Connaissance de la dynamique sédimentaire dans les zones rocheuses		
			Les habitats marins rocheux de la RNGC et ses espèces sont mieux connus	Nombre de sollicitations, Nb de participation	PR2	Accompagner et favoriser les projets d'inventaire, de suivi et de recherche sur les habitats marins rocheux de la RNGC et les espèces associées		
			L'écologie du Mérou géant est mieux connue	Nombre d'études réalisées	PR3	Acquisition de données sur l'écologie du Mérou géant		
Zone fonctionnelle								
Manque de gestion sur le Mérou géant en Guyane		Appuyer la mise en place d'une gestion concertée et durable du Mérou géant en Guyane	La population de Mérou géant en Guyane se maintient	Mesures de gestion appliquées	MS7	Appuyer la mise en place d'une gestion durable et concertée du Mérou géant		
Manque de connaissances sur le milieu marin		Améliorer les connaissances sur les habitats marins rocheux en Guyane et les espèces associées	Les habitats marins sont mieux connus	Nombre de sollicitations, Nb de participation	PR4	Accompagner et favoriser les projets de suivi et de recherche sur les habitats marins de Guyane et les espèces associées		

II.2.5 Planification prévisionnelle du tableau de bord de l'enjeu « Habitats marins rocheux »

Tableau 6 : Planification prévisionnelle du tableau de bord de l'enjeu "Habitats marins rocheux"

II.3. Habitat pélagique sur fond meuble

II.3.1 Description de l'enjeu « Habitat pélagique sur fond meuble »

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant le domaine marin fait ressortir un enjeu assez fort pour l'habitat pélagique sur fond meuble. Bien qu'il ne soit pas original ou rare en Guyane, il est l'habitat de nombreuses espèces à forts enjeux de conservation. Malgré des connaissances très limitées, nous pouvons mettre en avant à minima :

- Une zone de nourrissage pour les vertébrés marins, en particulier les oiseaux marins nichant dans la réserve et les mammifères marins ;
- Une importance locale pour une espèce régionalement en danger : le Dauphin de Guyane ;
- Une zone de ponte, de nurserie et de développement pour l'ichtyofaune, en particulier pour des espèces d'intérêt halieutique.

L'objectif à long terme pour la réserve est de conserver l'habitat pélagique sur fond meuble dans un bon état de conservation et de garantir son rôle fonctionnel.

II.3.2 Facteurs d'influence de l'enjeu « Habitat pélagique sur fond meuble »

Les facteurs qui influencent l'état de conservation des espèces, mais également la compréhension du rôle et du fonctionnement de l'habitat pélagique sur fond meuble sont :

- **La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) dans la réserve et en Guyane** : la pêche INN correspond à ce que l'on appelle couramment la pêche illégale. En Guyane, cette pêche est très présente et concerne des bateaux provenant du Guyana, du Suriname et du Brésil. L'est de la Guyane, où se trouve la réserve, est particulièrement impacté par ce phénomène (Figure 32). Son augmentation est relativement récente (année 2000). Parfois, plusieurs dizaines de bateaux peuvent être observés en action de pêche dans la réserve. Dans l'est guyanais, on observe une variation saisonnière très nette de cette activité illégale. En effet, l'activité y est plus importante lorsque les eaux sont les plus calmes de mai-juin à décembre. Cette activité impacte directement l'ichtyofaune, mais également d'autres espèces par le biais des captures accidentelles ;

- **La pêche professionnelle dans la réserve** : bien que totalement interdite, l'exercice de la pêche professionnelle côtière dans la réserve est régulièrement observé. C'est une pêche professionnelle encore peu modernisée constituée de différents types de bateaux de taille

modeste : canot créole, canot créole amélioré et tapouille. Ces bateaux utilisent des filets maillants dérivants et concentrent leurs activités sur la bande côtière (fonds inférieurs à 15 mètres). Une trentaine d'espèces (acoupas, machoirans, raies, mulets, etc.) est ciblée. Cette activité est directement concernée par l'existence de la réserve puisque son emprise marine recouvre des secteurs potentiellement prisés par les capitaines des navires. La présence de cette pêche, tout comme la pêche INN, au-delà d'être en infraction au décret, ne permet pas à la réserve de remplir son rôle de sanctuaire pour les espèces fréquentant cet habitat ;

- Le **manque de connaissances sur cet habitat dans la réserve et en Guyane** : les espèces et les habitats marins sont globalement méconnus à l'échelle de la Guyane, mais au sein de la réserve également. Ce manque de connaissance globale empêche une bonne compréhension des enjeux et du fonctionnement de ces habitats (connectivité, dynamique sédimentaire, etc...). Ces lacunes sont donc un frein à une bonne gestion.

- La **gestion intégrée de la pêche côtière professionnelle** : l'absence d'une véritable gestion intégrée de la pêche côtière en Guyane (gestion des stocks, des zones de pêche, limitation des captures accidentelles, etc.) influence directement les espèces concernées par cet enjeu.



Figure 32 : Tapouille brésilienne en train de pêcher dans la réserve (Crédit : RNNC)



II.3.3 Zone fonctionnelle de l'enjeu « Habitat pélagique sur fond meuble »

L'habitat pélagique sur fond meuble présent dans la réserve ne représente qu'une petite portion de cet habitat en Guyane qui couvre une vaste zone maritime comprise entre les bathymétries 0-30 mètres de profondeur. Les espèces à forts enjeux de conservation inféodées à cet habitat sont des espèces mobiles et parfois à grands domaines vitaux : Dauphin de Guyane, oiseaux marins, ichtyofaune.

Pour cet enjeu, la zone fonctionnelle peut être définie comme étant la zone délimitée par la ZNIEFF-Mer de type II « Bande côtière », qui s'étend de la côte et des grands estuaires jusqu'à la bathymétrie 30-40 mètres de profondeur. De manière plus restreinte et opérationnelle, la réserve serait amenée à déployer ses efforts sur la partie est de la Guyane entre les îlets de Rémire et l'embouchure de l'Oyapock. En effet, des recaptures d'oiseaux bagués à la réserve ainsi que des dauphins photographiés ont été effectuées aux abords des îlets de Rémire.

II.3.4 Tableau de bord de l'enjeu « Habitat pélagique sur fond meuble »

Tableau 7 : Tableau de bord de l'enjeu "Habitat pélagique sur fond meuble"

Enjeu 3- Habitat pélagique							
OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel					Opérations de suivi		
EVALUATION DE L'ENJEU	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'Etat	Métriques	Indicateurs de Réalisation	Code	Opérations	Priorité
	Maintien de la fonction, de ponte, de nurserie et de zone de croissance pour l'ichtyofaune	Ichtyofaune au stade larvaire	Diversité, structure du peuplement	Nombre de pêches scientifiques	CS12	Suivi de l'ichtyofaune au stade larvaire	1
	Maintien de la fonction de nourrissage pour les vertébrés marins	Oiseaux marins en alimentation	A définir	Nombre de suivis	CS13	Suivi des oiseaux en alimentation	1
	Maintien de l'importance locale du Commétale pour le Dauphin de Guyane	Dauphin de Guyane	A définir	Nombre de suivis	CS14	Suivi de la population de Dauphin de Guyane	1
	Maintien d'une bonne qualité de la masse d'eau	Qualité de l'eau	Paramètres DCE	Nombre de suivis	CS10	Suivi de la qualité des eaux (DCE)	1
Opérations de gestion							
GESTION	Facteurs d'influence / Pressions	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de Réalisation	Code	Opérations	Priorité
	Périmètre de la RNGC						
	Pêche professionnelle	Limiter la présence de bateaux professionnels en pêche dans la RNGC	Aucun bateau professionnel en pêche dans la RNGC	Nombre de journées de présence	SP3	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNGC	1
				Nombre de journées surveillées	SP2	Surveillance passive de la RNGC	1
				Nombre de passages dans la RNGC	MS6	Favoriser la présence des moyens de l'AEM/ULAM dans la RNGC	1
				Nombre de capitaines et armateurs sensibilisés	PA1	Sensibiliser et informer les pêcheurs professionnels	1
	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN)	Limiter la présence de bateaux INN dans la RNGC	Aucun bateau INN dans la RNGC	Nombre de retours d'information	PA2	Favoriser le signal de pêche INN dans la RNGC et dans l'Est guyanais	1
				Nombre de passages dans la RNGC	MS6	Favoriser la présence des moyens de l'AEM/ULAM dans la RNGC	1
	Manque de connaissances sur le milieu marin	Améliorer les connaissances sur l'habitat marin sur fond meuble de la réserve et les espèces patrimoniales associées (elasmobranches, mammifères marins, oiseaux marins,...)	L'habitat marin sur fond meuble de la RNGC et ses espèces sont mieux connues Le rôle fonctionnel de la RNGC pour l'ichtyofaune est connu	Nombre de sollicitations, Nb de participation	PR5	Accompagner et favoriser les projets d'inventaire, de suivi et de recherche sur l'habitat pélagique de la RNGC et les espèces associées (en particulier l'ichtyofaune)	1
				Nombre d'études réalisées	PR6	Identifier et quantifier le rôle fonctionnel de la RNGC pour l'ichtyofaune (services écosystémiques)	2
Zone fonctionnelle							
	Gestion intégrée de la pêche côtière professionnelle	Etre acteur d'une mise en place d'une gestion intégrée de la pêche côtière professionnelle	La pêche professionnelle dans la zone fonctionnelle de la RNGC n'influence pas significativement son état de conservation	Nombre de sollicitations, Nb de participation	MS8	Participer aux réflexions sur la gestion intégrée de la pêche côtière professionnelle en Guyane	1
	Manque de connaissances sur le milieu marin	Améliorer les connaissances sur l'habitat marin sur fond meuble en Guyane et les espèces patrimoniales associées (elasmobranches, mammifères marins, oiseaux marins,...)	Les habitats marins sur fond meuble de Guyane et les espèces associées sont mieux connus	Nombre de sollicitations, Nb de participation	PR4	Accompagner et favoriser les projets de suivi et de recherche sur les habitats marins de Guyane et les espèces associées	2

II.3.5 Planification prévisionnelle du tableau de bord de l'enjeu « Habitat pélagique sur fond meuble »

Tableau 8 : Planification prévisionnelle du tableau de bord de l'enjeu "Habitat néglaiaque sur fond meuble »

III. FACTEURS CLES DE REUSSITE DE LA RESERVE NATURELLE

En parallèle de la définition des trois enjeux de la réserve naturelle concernant le patrimoine naturel, des facteurs clés de réussite sont identifiés.

Un facteur clef de réussite est un facteur transversal à tous les enjeux de conservation. Il est souvent lié au contexte socio-économique et culturel des territoires, ainsi qu'aux modes de fonctionnements de la réserve entre gestionnaires et partenaires. Il constitue les conditions matérielles et immatérielles indispensables au long terme pour que les gestionnaires puissent remplir leur mission de gestion et de conservation des enjeux.

Deux facteurs clés de réussite pour la réserve ont été définis :

- La protection et la valorisation du milieu marin en Guyane ;
- Le bon fonctionnement de la réserve naturelle.

III.1. Protection et valorisation du milieu marin en Guyane.

La réserve est peu accessible au public en raison de sa réglementation et de son éloignement géographique. Associé à cela, on constate que la population guyanaise est plus informée et sensibilisée aux thématiques terrestres, particulièrement forestières, qu'à la biodiversité marine.

Les enjeux marins se cantonnent encore bien trop souvent, dans l'inconscience collective, à la découverte des tortues marines en période de ponte ou à la beauté des oiseaux du littoral (Ibis rouge par exemple).

Ce déséquilibre se retrouve également dans le faible nombre d'acteurs associatifs ou scientifiques traitant des questions marines au regard de celles relatives à la biodiversité terrestre.

Bien que ce déséquilibre tende à se réduire avec la mise en lumière de nouvelles thématiques (Dauphin de Guyane, oiseaux marins, récifs de l'Amazone, etc.), il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour une meilleure protection et valorisation du milieu marin en Guyane.

La Réserve Naturelle de l'Ile du Grand-Connétable, unique aire marine protégée non côtière de Guyane, se doit donc de prendre sa part de responsabilité dans cet effort collectif. En effet, la réserve n'est pas considérée sous cloche et une meilleure protection du milieu marin guyanais servira les objectifs à long terme fixés par la réserve.

L'objectif à long terme pour la réserve est d'être un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane.

III.1.1 Tableau de bord du facteur clé de réussite « Protection et valorisation du milieu marin en Guyane »

Tableau 9 : Tableau de bord du facteur clé de réussite "Protection et valorisation du milieu marin en Guyane"

Facteur clé de réussite 1 : Protection et valorisation du milieu marin en Guyane					
OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane					
	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité
GESTION	Développer la communication et la pédagogie à l'environnement et valoriser la réserve	La réserve et le milieu marin guyanais sont mieux connus et donc mieux respectés	PA3	Développer une aire marine éducative sur l'île de Cayenne	1
			PA4	Créer ou mobiliser des outils et des animations pédagogiques	1
			PA5	Organiser ou participer à des manifestations organisées sur le territoire	1
			PA6	Organiser ou participer à des sorties natures	1
			PA7	Favoriser les sciences participatives	1
			CC1	Créer et diffuser des outils de vulgarisation originaux et modernes (site Internet, visite virtuelle, films...)	1
			CC2	Communiquer sur les actions de la réserve (lettre d'information, réseaux sociaux, médias, etc...)	1
			PA8	Encadrer et accompagner les opérateurs touristiques qui exercent dans la réserve	1
			PA9	Dialoguer avec les opérateurs touristiques qui exercent en mer en Guyane et les sensibiliser	2
			PA10	Dialoguer avec les usagers de la mer en Guyane (activités nautiques de loisir, pêche de plaisance,...) et les sensibiliser	1
	Favoriser une meilleur protection du milieu marin en Guyane	Les enjeux et les problématiques de la réserve sont pris en compte au niveau régional et national	MS9	Participer aux réunions et commissions traitant du milieu marin (conseil maritime ultramarin, etc....).	1
			MS10	Participer aux réseaux scientifiques et techniques traitant du milieu marin (GDR LIGA, REG, PNATM, CAR-SPAW,...)	1

III.1.2 Planification du facteur clé de réussite « Protection et valorisation du milieu marin en Guyane »

Tableau 10 : Planification prévisionnelle du facteur clé de réussite "Protection et valorisation du milieu marin en Guyane"

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Développer une aire marine éducative sur l'île de Cayenne										
Créer ou mobiliser des outils et des animations pédagogiques										
Organiser ou participer à des manifestations organisées sur le territoire										
Organiser ou participer à des sorties natures										
Favoriser les sciences participatives										
Créer et diffuser des outils de vulgarisation originaux et modernes (site Internet, visite virtuelle, films...)										
Communiquer sur les actions de la réserve (lettre d'information, réseaux sociaux, médias, etc...)										
Encadrer et accompagner les opérateurs touristiques qui exercent dans la réserve										
Dialoguer et sensibiliser les opérateurs touristiques qui exerce en mer en Guyane										
Dialoguer et sensibiliser les usagers de la mer en Guyane (activités nautiques de loisir, pêche plaisance,...)										
Participer aux réunions et commissions traitant du milieu marin (conseil maritime ultramarin, etc....).										
Participer aux réseaux scientifiques et techniques traitant du milieu marin (GDR LIGA, REG, PNATM, CAR-SPAW,...)										

III.2. Bon fonctionnement de la réserve naturelle.

Ce facteur clé est transversal et conditionne la réalisation des opérations du plan de gestion. Il permet d'assurer toutes les tâches administratives inhérentes à la gestion de la structure, des salariés, à la recherche de financement et à l'évaluation du plan de gestion.

L'objectif à long terme est de garantir un fonctionnement optimal de la réserve.

Cet objectif vise à maintenir un personnel de qualité et compétent sur les opérations relatives à la gestion de la réserve, mais aussi de disposer d'outils de travail adaptés.

III.2.1. Moyens humains

La réserve atteint un niveau satisfaisant de fonctionnement avec un conservateur, 1,5 garde-technicien et l'appui d'un chargé de mission sur le milieu marin.

L'équipe actuelle est polyvalente et assure la logistique, les suivis scientifiques, la surveillance, la sensibilisation du public, mais également les tâches administratives et la recherche de financement.

Pour autant, l'ambition du plan de gestion nécessite de stabiliser et de renforcer cette équipe. Actuellement, la dotation de la réserve naturelle permet de financer 1 ETP de conservateur et 1.5 ETP de gardes-techniciens. En revanche, le poste d'appui du chargé de mission sur le milieu marin est financé par le biais de projets ponctuels soutenus par la réserve et/ou le gestionnaire le GEPOG.

Poste de conservateur

Concernant le poste de conservateur, il est proposé que ce poste tende progressivement vers 0.8 ETP. En effet, ce poste dédie une partie du temps de travail à certaines actions du gestionnaire afin d'assurer une bonne articulation entre les deux réserves naturelles gérées par le GEPOG (RNN Grand-Connétable et RNN Nouragues), un appui au développement stratégique de l'association, etc.

Postes de garde-techniciens

Concernant les postes de gardes-techniciens, le budget de fonctionnement actuel de la réserve permet d'assurer l'équivalent d'1.5 ETP suffisant pour assurer la majorité des actions de routine de la réserve.

Poste de chargé de mission sur le milieu marin

Ce poste est central pour l'atteinte des objectifs à long terme concernant les enjeux « habitats marins rocheux » et « habitats pélagiques sur fond meuble ». En effet, la mise en place des suivis scientifiques et des opérations d'acquisition de connaissances sur le milieu marin en Guyane sont chronophages et peu évidentes, notamment à cause des conditions de turbidité et de courantologie. Ainsi, de nombreux protocoles couramment déployés dans les AMP ou pour étudier les espèces emblématiques doivent être adaptés ou totalement repensés pour être appliqués en Guyane. Ce poste, dont la création avait déjà été planifiée dans le précédent plan de gestion, doit désormais être pérennisé et développé. Le poste de chargé de mission sur le milieu marin devra progressivement emmarger à 0.2 ETP sur la dotation de fonctionnement de la réserve (parallèlement au passage de 1 ETP à 0.8 ETP du poste de conservateur) afin d'assurer une base de fonctionnement du poste. Le reste du budget étant financé par le biais de projets.

Poste d'animateur

Pour mener à bien les ambitions affichées dans le facteur clé de réussite « Protection et valorisation du milieu marin en Guyane », il sera nécessaire de créer un poste d'animateur. En effet, l'évaluation du précédent plan de gestion montre que les actions liées à la communication ou à l'éducation à l'environnement passent très souvent au second plan des priorités et donc des réalisations. Ce poste aura en charge la mise en œuvre des actions définies dans le tableau de bord comme la création d'une aire marine éducative, le développement des sciences participatives, mais aussi de favoriser le dialogue avec les usagers de la mer et proposer avec régularité la diffusion d'informations sur les actions menées par la réserve. En fonction des contraintes de financement, ce poste pourrait être éventuellement mutualisé avec la structure gestionnaire.

Poste de technicien en environnement

L'augmentation du volume d'activité scientifique sur les oiseaux marins en période de reproduction, mais également la mise en œuvre des actions sur le milieu marin, pourrait certaines années nécessiter le recrutement d'un emploi saisonnier de technicien. Ce poste serait alors financé par les projets correspondants.

III.2.2. Moyens matériels

De par sa localisation géographique isolée et son accès difficile, le site de la réserve doit offrir de bonnes conditions d'accueil et de travail au personnel et aux équipes scientifiques. Ainsi, il est nécessaire de prévoir des actions qui permettent d'atteindre des conditions favorables pour des séjours relativement longs (jusqu'à 10 jours) sur le site pendant la période

de nidification. L'équipe de la réserve doit donc entretenir les installations et les outils à disposition comme le carbet d'accueil, les affûts, le coffre d'amarrage, etc.

Autre élément clé du fonctionnement d'une réserve marine est l'utilisation et l'entretien des moyens nautiques. Ces éléments nécessitent à la fois une formation et des procédures de sécurité pour le personnel, mais également un entretien régulier du bateau, des moteurs et du 4x4, ainsi que l'électronique de bord.

Sur la durée de ce plan de gestion, seuls les moteurs hors-bord du bateau, l'électronique de bord et le 4x4 devront faire l'objet d'un éventuel remplacement. Le bateau quant à lui, acquis fin 2017, ne devrait pas être remplacé avant le prochain plan de gestion.

III.2.3 Tableau de bord du facteur clé de réussite « Bon fonctionnement de la réserve naturelle »

Tableau 11 : Tableau de bord du facteur clé de réussite "Bon fonctionnement de la réserve naturelle"

Facteur clé de réussite 2 : le fonctionnement de la réserve					
OLT 5 - Garantir un fonctionnement optimal de la réserve					
GESTION	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité
	Doter la réserve d'un plan de gestion évolutif	Le plan de gestion et son tableau de bord permettent d'assurer un meilleur suivi de la gestion de la réserve	MS11	Actualiser annuellement le tome 1 "État des connaissances"	1
			MS12	Développer, mettre en place et alimenter le Tableau de bord de la réserve	1
			MS13	Évaluer le plan de gestion à 5 ans et à 10 ans	1
			MS14	Rédiger le plan de gestion suivant	1
	Assurer la gestion administrative et financière de la réserve	La gestion administrative et financière de la réserve est organisée et planifiée	MS15	Recruter, former et assurer la gestion quotidienne du personnel et des stagiaires	1
			MS16	Veiller à l'adéquation entre le plan de charge et l'ensemble des actions à l'année	1
			MS17	Préparer, exécuter et suivre le budget de la réserve, réaliser les demandes de financement	1
			MS18	Rédiger les rapports d'activités annuels	1
Assurer le complément, la maintenance et le remplacement du matériel et des moyens nautiques de la réserve		Le matériel de la réserve est complet, entretenu et opérationnel	MS19	Maintenir l'opérationnalité matérielle, technique et informatique ainsi que les locaux techniques	1
Archiver de manière durable la connaissance acquise sur la réserve		Les données acquises sur la réserve sont bancarisées et archivées de manière à être facilement analysables et valorisables	MS20	Organiser et alimenter en continu les bases de données scientifiques et techniques de la réserve	1
Animer les instances de gouvernance de la réserve		Les instances de gouvernance de la réserve se réunissent régulièrement et contribuent activement à la gestion de la réserve	MS21	Animer les sujets traitant de la réserve au sein de l'organisme gestionnaire	1
Positionner la réserve dans les réseaux et instances traitant de la biodiversité et de la gestion des aires protégées		Les enjeux et les problématiques de la réserve sont pris en compte au niveau régional et national	MS23	Participer aux réunions des instances et réseaux (CENG, RNF, RAMSAR, etc...)	1

III.2.4 Planification du facteur clé de réussite « Bon fonctionnement de la réserve naturelle »

Tableau 12 : Planification prévisionnelle du facteur clé de réussite "Bon fonctionnement de la réserve naturelle"

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Actualiser annuellement le tome 1 "État des connaissances"										
Développer, mettre en place et alimenter le Tableau de bord de la réserve										
Évaluer le plan de gestion à 5 ans et à 10 ans										
Rédiger le plan de gestion suivant										
Recruter, former et assurer la gestion quotidienne du personnel et des stagiaires										
Veiller à l'adéquation entre le plan de charge et l'ensemble des actions à l'année										
Préparer, exécuter et suivre le budget de la réserve, réaliser les demandes de financement										
Rédiger les rapports d'activités annuels										
Maintenir l'opérationnalité matérielle, technique et informatique ainsi que les locaux techniques										
Organiser et alimenter en continu les bases de données scientifiques et techniques de la réserve										
Animer les sujets traitant de la réserve au sein de l'organisme gestionnaire										
Animer le comité consultatif de gestion de la réserve										
Participer aux réunions des instances et réseaux (CENG, RNF, RAMSAR, etc...)										

